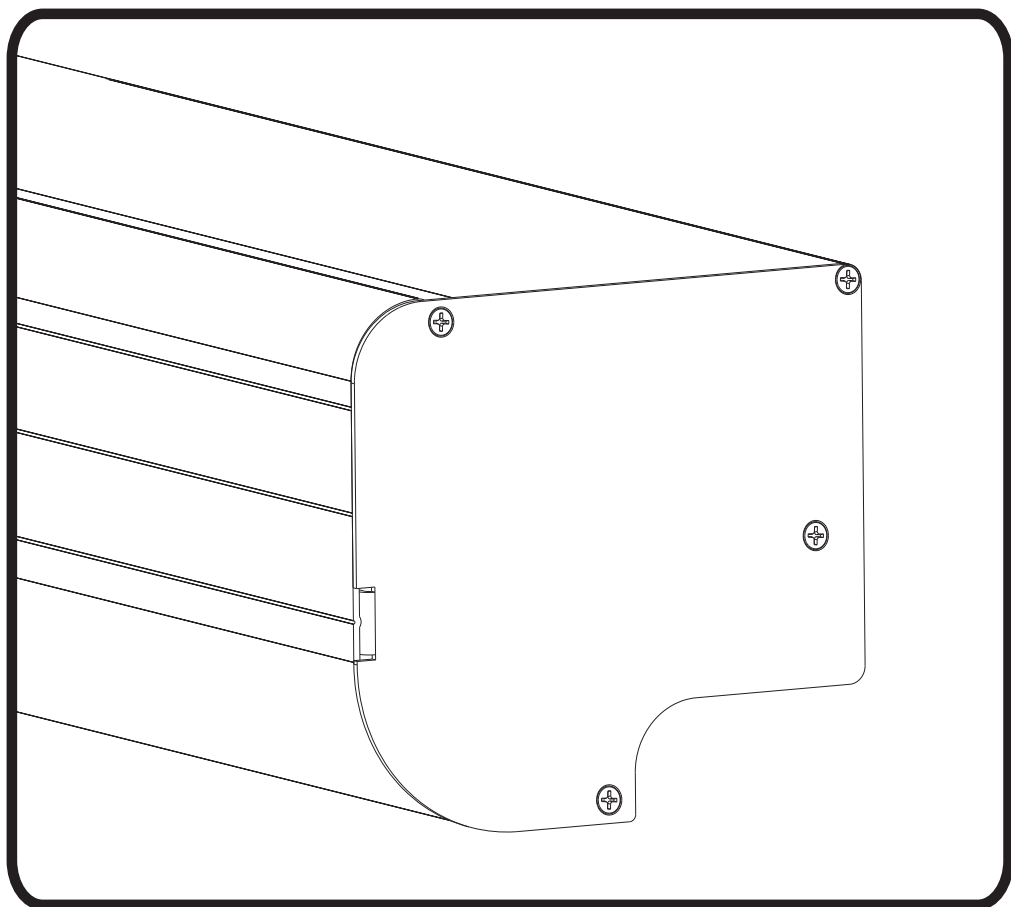


AUTOMATISATION ÉLECTROMÉCANIQUE POUR PORTES  
À GLISSIÈRE LINÉAIRES À UN OU DEUX VANTAUX

K240



*manuel de l'installateur*



COD. 0P5413

VER 0.0

REV 09.11



**1- CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

|   |         |
|---|---------|
| 1.1- Instructions générales .....       | pag. 04 |
| 1.2- Normes générales de sécurité ..... | pag. 04 |
| 1.3- Installateur .....                 | pag. 04 |
| 1.4- Utilisateur .....                  | pag. 05 |
| 1.5- Garantie .....                     | pag. 05 |
| 1.6- Service après-vente .....          | pag. 05 |

**2- DESCRIPTION TECHNIQUE**

|   |         |
|---|---------|
| 2.1- Plaquette données et estampillage "CE" .....               | pag. 05 |
| 2.2- Emploi prévu .....   | pag. 05 |
| 2.3- Données techniques .....                                   | pag. 06 |
| 2.4- Emballage .....  | pag. 06 |
| 2.5- Modèles .....  | pag. 07 |
| 2.6- Types de portes à glissière à un seul vantail .....        | pag. 08 |
| 2.7- Description des composants et mesures d'encombrement ..... | pag. 09 |

**3- INSTALLATION**

|  |         |
|--|---------|
| 3.1- Instructions générales .....                                      | pag. 11 |
| 3.2- Montage de la traverse .....                                      | pag. 11 |
| 3.3- Montage de l'adaptateur et du rail .....                          | pag. 12 |
| 3.4- Montage des chariots sur le vantail .....                         | pag. 13 |
| 3.5- Accrochage et réglage des vantaux coulissants .....               | pag. 14 |
| 3.6- Montage module moteur, renvoi courroie, courroie, chaumards ..... | pag. 16 |
| 3.7- Fixation des étriers d'entraînement des vantaux .....             | pag. 18 |
| 3.8- Montage blocage vantaux .....                                     | pag. 20 |
| 3.9- Montage du caisson de recouvrement .....                          | pag. 21 |

**4- BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE**

|  |         |
|--|---------|
| 4.1- Instructions générales .....  | pag. 22 |
| 4.2- Branchement électrique .....  | pag. 22 |
| 4.3- Carte électronique .....  | pag. 22 |
| 4.4- Branchements électriques pré-câblés .....                           | pag. 24 |
| 4.5- Branchement sélecteur de programme à bouton MS1 .....               | pag. 25 |
| 4.6- Branchement sélecteur numérique DS1 .....                           | pag. 25 |
| 4.7- Branchement cellules photo-électriques à un ou à double rayon ..... | pag. 26 |
| 4.8- Branchement dispositif à clé .....                                  | pag. 26 |
| 4.9- Branchement capteurs de détection .....                             | pag. 27 |
| 4.10- Branchement bouton d'urgence .....                                 | pag. 28 |

**5- UTILISATION ET FONCTIONNEMENT**

|  |         |
|--|---------|
| 5.1- Description technique .....           | pag. 29 |
| 5.2- Batterie d'urgence .....              | pag. 29 |
| 5.3- Manœuvre de réinitialisation .....    | pag. 29 |
| 5.4- Programmation paramètres .....        | pag. 30 |
| 5.5- Liste messages et alarmes .....       | pag. 31 |
| 5.6- Sélecteur de programme à bouton ..... | pag. 32 |
| 5.7- Sélecteur numérique .....             | pag. 33 |

**6- APPENDICE**

|  |         |
|--|---------|
| 6.1- Entretien .....                                     | pag. 34 |
| 6.2- Pièces de rechange et accessoires sur demande ..... | pag. 34 |
| 6.3- Démolition .....                                    | pag. 35 |
| 6.4- Problèmes et remèdes .....                          | pag. 35 |

|   |         |
|---|---------|
| 7- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE B ..... | pag. 36 |
|---|---------|

# 1 >>> CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

## 1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES



Le présent manuel fait partie intégrante du système d'automatisation et doit être obligatoirement conservé pour pouvoir être consulté dans le futur.

- ☐ Le présent manuel fait partie intégrante du système d'automatisation et doit être obligatoirement conservé pour pouvoir être consulté dans le futur.
- ☐ Le présent manuel a pour but de fournir toutes les instructions nécessaires pour garantir une installation et un entretien corrects du système d'automatisation: TOPP spa décline toute responsabilité pour les éventuels dommages causés à des personnes, des animaux et des choses qui naîtraient d'un manque de respect des normes qui sont décrites dans le présent document.
- ☐ Le présent manuel a été rédigé par TOPP spa qui s'en réserve tous les droits d'auteur. Aucune partie de celui-ci ne doit être reproduite ou distribuée sans une autorisation écrite émanant du producteur.
- ☐ TOPP spa se réserve le droit de modifier et d'améliorer le manuel et les produits décrits, à tout moment et sans obligation de préavis.
- ☐ Les données figurant dans le présent manuel ont été rédigées et contrôlées avec le plus grand soin ; cependant, TOPP spa décline toute responsabilité en raison d'inexactitudes dues à des omissions ou à des erreurs d'impression ou de transcription éventuelles.

## 1.2 NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- ☐ Le personnel opérationnel doit être informé quant aux risques d'accident, aux dispositifs de sécurité pour les opérateurs et aux normes générales de prévention des accidents prescrites par les directives internationales et par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du système d'automatisation. Le personnel opérationnel doit, en toute circonstance, respecter scrupuleusement les instructions concernant la prévention des accidents qui sont en vigueur dans le pays d'utilisation du système d'automatisation lui-même.
- ☐ Toute intervention intempestive ou remplacement non autorisé de parties ou de composants du système d'automatisation ainsi que le recours à des accessoires ou à du matériel consommable qui seraient différents de ce qui a été prévu à l'origine peut engendrer un risque d'accident et exonère le constructeur de toute responsabilité, civile et pénale.
- ☐ Les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire qui prévoient le démontage, même partiel, du système d'automatisation ne doivent être effectuées qu'après avoir interrompu l'alimentation de l'automatisation elle-même.
- ☐ Il est interdit d'enlever ou de modifier les plaquettes et les étiquettes apposées par le constructeur sur l'automatisation et sur ses accessoires.
- ☐ Il est absolument interdit d'entraver le mouvement de la porte et d'œuvrer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement (tels que courroies, chariots, etc.). Le constructeur ne répond pas des dommages éventuels causés par des utilisations inadéquates ou déraisonnables de l'automatisation.
- ☐ Il est obligatoire de manipuler les éléments électroniques en se munissant de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre, dans la mesure où les charges électrostatiques peuvent endommager les composants électroniques se trouvant sur les cartes.
- ☐ L'automatisation contient des éléments mécaniques mobiles, des connexions électriques et des circuits électroniques destinés au contrôle du mouvement des portes ; l'automatisation, en conséquence, doit être protégée, sur toute sa longueur, par le caisson de recouvrement en aluminium.
- ☐ Cet appareil ne répond pas à une utilisation de la part de personnes (enfants inclus) dont les capacités physiques, sensorielles et mentales sont limitées ou qui seraient inexpérimentées, à moins qu'elles ne soient contrôlées et instruites quant à l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être contrôlés pour qu'ils ne jouent ou ne stationnent pas dans le rayon d'action de la porte.

## 1.3 INSTALLATEUR

- ☐ L'installation et l'entretien ordinaire et extraordinaire de l'automatisation doivent être exclusivement réalisés par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.
- ☐ L'installateur doit vérifier la conformité avec les directives et règlements sur l'utilisation sécuritaire des portes motorisées.
- ☐ L'installateur doit être en mesure d'installer le système d'automatisation, de le mettre en service et d'œuvrer en présence de tension à l'intérieur d'armoires électriques et de boîtes de dérivation et est agréé pour toutes les opérations de réglage de nature électrique et mécanique.

☐ Une fois le système d'automatisation installé, l'installateur doit procéder à l'analyse des risques et vérifier que l'installation de la porte à glissière ne présente pas de points faisant naître un danger d'écrasement ou de cisaillement et, si nécessaire, doit adopter des mesures de correction adéquates et appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses.

☐ Chaque installateur doit mentionner, de manière bien visible, les données identifiant le système motorisé.

☐ L'installateur doit en outre fournir au propriétaire toutes les informations concernant le fonctionnement automatique, manuel et d'urgence du système d'automatisation et remettre à l'utilisateur les instructions du mode d'emploi qui sont contenues dans le présent manuel.

## 1.4 UTILISATEUR

L'utilisateur doit être en mesure d'actionner l'automatisation dans des conditions normales et d'effectuer de simples opérations de démarrage ou de rétablissement de l'automatisation à la suite d'un arrêt forcé éventuel, en ayant recours aux dispositifs prévus à cet effet (sélecteur digital, sélecteur analogique, etc.)

L'utilisateur ne doit pas ouvrir le caisson de recouvrement ou réaliser d'opérations réservées aux responsables de l'entretien ou aux techniciens spécialisés. En cas de panne ou de mauvais fonctionnement de la porte, l'utilisateur doit par conséquent se borner à débrancher l'interrupteur d'alimentation et s'abstenir de procéder à toute tentative d'intervention ou de réparation, quelle qu'elle soit.

L'utilisation du système d'automatisation doit être exclusivement confiée à des utilisateurs qui agissent conformément aux instructions figurant dans le présent manuel et dans les manuels des dispositifs TOPP qui y sont liés.

## 1.5 GARANTIE

La garantie du système d'automatisation expire au cas où l'emploi qui est fait de celui-ci ne serait pas conforme aux instructions et aux normes figurant dans le présent manuel et au cas où seraient utilisés des composants, des accessoires, des pièces de rechange et des systèmes de commande non fournis par TOPP.

## 1.6 SERVICE APRÈS-VENTE

Pour l'assistance technique assurée par le service après-vente, contacter votre détaillant de confiance ou le producteur

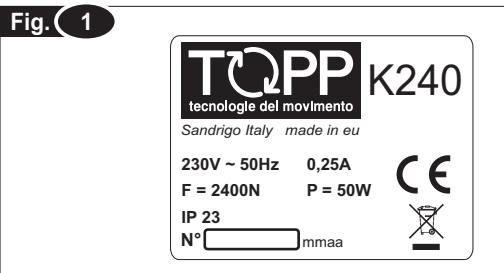
# 2 >>> DESCRIPTION TECHNIQUE

## 2.1 PLAQUETTE DONNÉES ET ESTAMPILLAGE

L'estampillage "CE" atteste que la machine est conforme aux principales prescriptions en matière de sécurité et de santé contenues dans les Directives européennes portant sur ce type de produit.

Il est constitué d'une plaquette autocollante en polyester, en sérigraphie de couleur noire, présentant les dimensions suivantes : L=50mm - H=36mm et est appliqué sur le module moteur du système d'automatisation. Sur la plaquette sont indiquées, de manière lisible et indélébile, les données suivantes :

- le logo et l'adresse du producteur ;
- le type et le modèle;
- la tension (V) et la fréquence (Hz) d'alimentation;
- l'intensité de courant absorbé (A);
- la portée maximum de l'automatisation (N);
- la puissance électrique absorbée P (W)
- le degré de protection (IP);
- l'estampillage CE;
- le symbole Directive "RAEE" 2002/96/CE ;
- le numéro de série;
- le mois et l'année de construction.



## 2.2 EMPLOI PRÉVU


L'automatisation K240 a été conçue et réalisée exclusivement en vue du déplacement (ouverture/fermeture) de portes linéaires à glissière et est destinée à une utilisation dans le domaine civil, public et industriel.

Il est strictement interdit d'utiliser le système d'automatisation dans des buts différents de ceux qui sont décrits afin de garantir, à tout moment, la sécurité de l'installateur et de l'utilisateur et l'efficacité du système lui-même.

## 2.3 DONNÉES TECHNIQUES

Dans le Tab. 1 figurent les données techniques qui caractérisent l'actionneur K240.

Tab. 1

| MODÈLE                                      | K240  |                  |
|---|---|------------------|
| TENSION D'ALIMENTATION                      | 230V ~ 50Hz   |                  |
| SORTIE TENSION PÉRIPHÉRIQUES                | 24V  500mA max |                  |
| ABSORPTION                                  | 0,25 A  |                  |
| PUISSANCE ABSORBÉE                          | 50 W  |                  |
| TYPE D'UTILISATION                          | Utilisation continue  |                  |
| VITESSE OUVERTURE/FERMETURE                 | Réglable de 10 ÷ 55 cm/sec  |                  |
| VITESSE RAPPROCHEMENT OUVERTURE/FERMETURE   | Réglable de 1 ÷ 10 cm/sec   |                  |
| ACCÉLÉRATION OUVERTURE/FERMETURE            | Réglable de 1 ÷ 5   |                  |
| ESPACE RAPPROCHEMENT OUVERTURE/FERMETURE    | Réglable de 1 ÷ 40 cm   |                  |
| TEMPS FERMETURE AUTOMATIQUE                 | Réglable de 0 ÷ 60 sec  |                  |
| FORCE MOTEUR                                | Réglable de 100 ÷ 150 N   |                  |
| FUSIBLE TENSION RÉSEAU 230V                 | 5 x 20 - T 1,6A retardé   |                  |
| DEGRÉ DE PROTECTION DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES | IP 23   |                  |
| TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT               | -20°C ÷ +50°C   |                  |
| <b>NOMBRE DE VANTAUX</b>                    | <b>1 VANTAIL</b>  | <b>2 VANTAUX</b> |
| PORTÉE MAXIMUM                              | 240 Kg  | 120 + 120 Kg     |
| DIMENSION ESPACE PASSAGE                    | 800+3200 mm   | 1000+3200 mm     |

## 2.4 EMBALLAGE

Chaque emballage standard du produit (boîte en carton) contient :

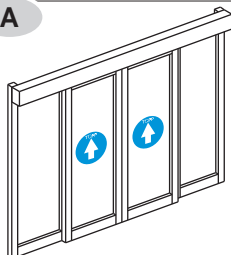
- N.1 porte automatique K240 (équipée de module moteur et renvoi courroie pré-montés dans la traverse, de bouchons latéraux, de caisson, de butées d'arrêt de vantail, de passe-câbles, de batterie d'urgence, goulotte, ferrite, porte-ferrite, petits caoutchoucs presse-étoupe););
- N.1 emballage accessoires, composé de 2 patins de coulissement, 2 vis auto-taraudeuses TC d6x70 et 2 tasseaux en Nylon 10x60 ;
- N.2 groupes chariots avec accessoires de fixation à l'adaptateur correspondants ;
- N.2 étriers de soutien de la traverse;
- N.2 étiquettes de signalisation pour vantaux mobiles qui doivent être appliquées au milieu du vantaux (voire photo A);
- N.1 adaptateur pour vantaux encadrés;
- N.1 rail pour vantaux encadrés.

S'assurer que les composants susmentionnés sont présents à l'intérieur de l'emballage et que le système d'automatisation n'a pas subi de dommages pendant le transport. Au cas où l'on constaterait des anomalies, il est interdit d'installer le système d'automatisation et il est obligatoire de demander l'intervention du service après-vente du détaillant de confiance ou du producteur.

⚠ La quantité de certains des composants susmentionnés peut changer selon le type de configuration adoptée (ex. nombre de vantaux). Au cas

où il serait nécessaire de disposer d'un nombre supérieur de composants, il faut s'adresser au constructeur.

Rif. **A**



Etichetta segnalazione ante mobili

## 2.5 MODÈLES

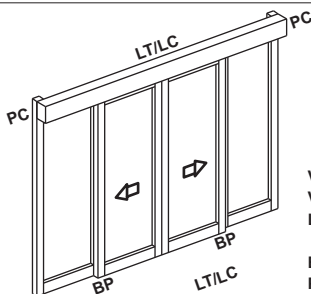
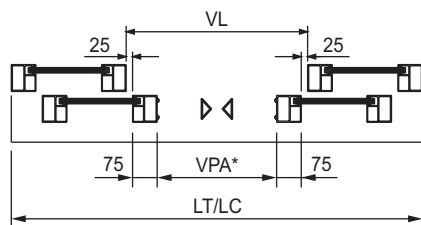
Deux modèles d'automatisation sont disponibles:

- automatisation à 2 vantaux (Fig.2) qui permet à un couple de vantaux de coulisser simultanément dans une direction opposée;
- automatisation à 1 vantail qui permet à un vantail unique de coulisser dans une seule direction. La Fig.3 représente une application avec vantail unique et sens d'ouverture vers la droite (en prenant comme référence la vue frontale du système d'automatisation) ; la Fig.4 représente par contre une application avec vantail unique et sens d'ouverture vers la gauche, en prenant comme référence la vue frontale du système d'automatisation).

⊗ Au moment de la commande d'une application avec vantail unique, il faut toujours spécifier le sens d'ouverture de la porte, en prenant comme référence la vue frontale du système d'automatisation.

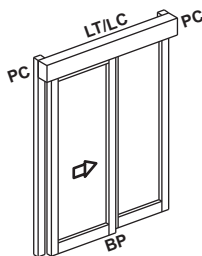
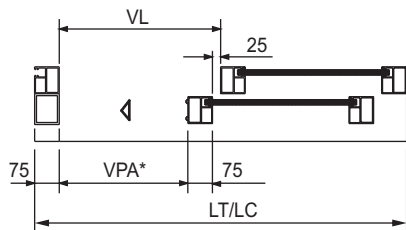
⊗ Pour pouvoir se conformer aux normes en matière de sécurité, la course du vantail VPA doit être inférieure à l'espace d'ouverture VL. La course du vantail VPA est égale à VL quand le montant du bâti ne présente aucun élément contenant et/ou saillie qui puisse provoquer un effet de cisaillement.

**Fig. 2** 2 Vantaux



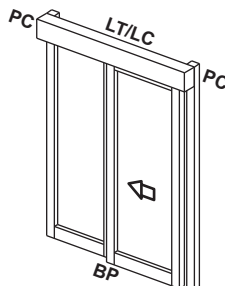
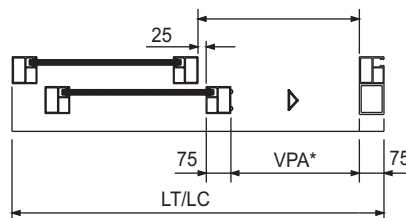
VPA = espace passage net  
 VL = espace ouverture brut  
 LT/LC = longueur automatisation / longueur caisson  
 BP = rail plancher + patin  
 PC = passage câbles électriques

**Fig. 3** 1 VANTAIL – ouverture vers la droite



VPA = espace passage net  
 VL = espace ouverture brut  
 LT/LC = longueur automatisation / longueur caisson  
 BP = rail plancher + patin  
 PC = passage câbles électriques

**Fig. 4** 1 VANTAIL – ouverture vers la gauche



VPA = espace passage net  
 VL = espace ouverture brut  
 LT/LC = longueur automatisation / longueur caisson  
 BP = rail plancher + patin  
 PC = passage câbles électriques

## 2.6 TYPES DE PORTES À GLISSIÈRE À UN SEUL VANTAIL

Pour réduire le risque de piégeage des doigts, on conseille de recourir au type de montage qui est indiqué dans les Fig.5a et Fig.5b, où le mur et/ou le tubulaire font fonction de butée et d'arrêt du vantail.

À titre d'alternative, procéder comme montré dans la Fig.6 en surmontant l'épaulement du mur (et/ou le montant côté fermeture), avec le profil du vantail coulissant et en modérant la vitesse de fermeture et de rapprochement du vantail.

- ✗ Dans certains pays, les normes légales interdisent ce dernier type de montage, dans la mesure où il laisse subsister un risque de piégeage des doigts.

Fig. 5a

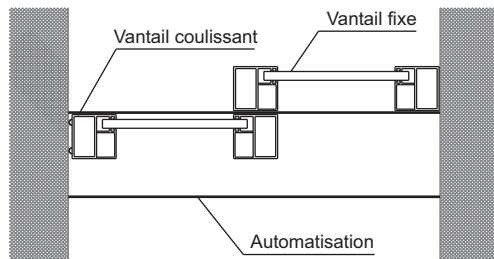


Fig. 5b

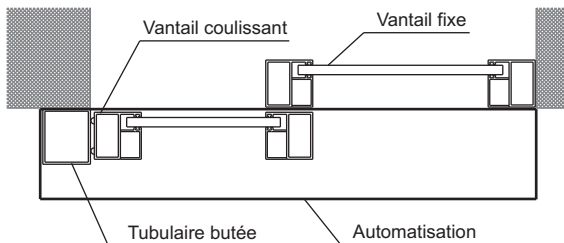


Fig. 6

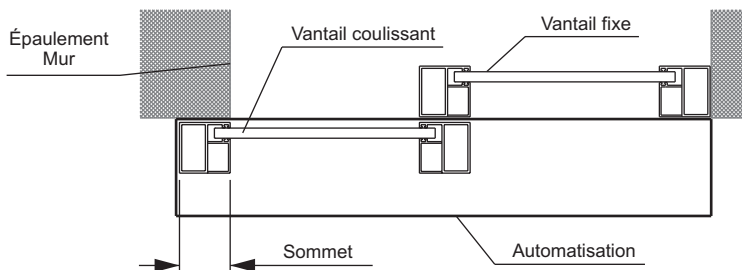
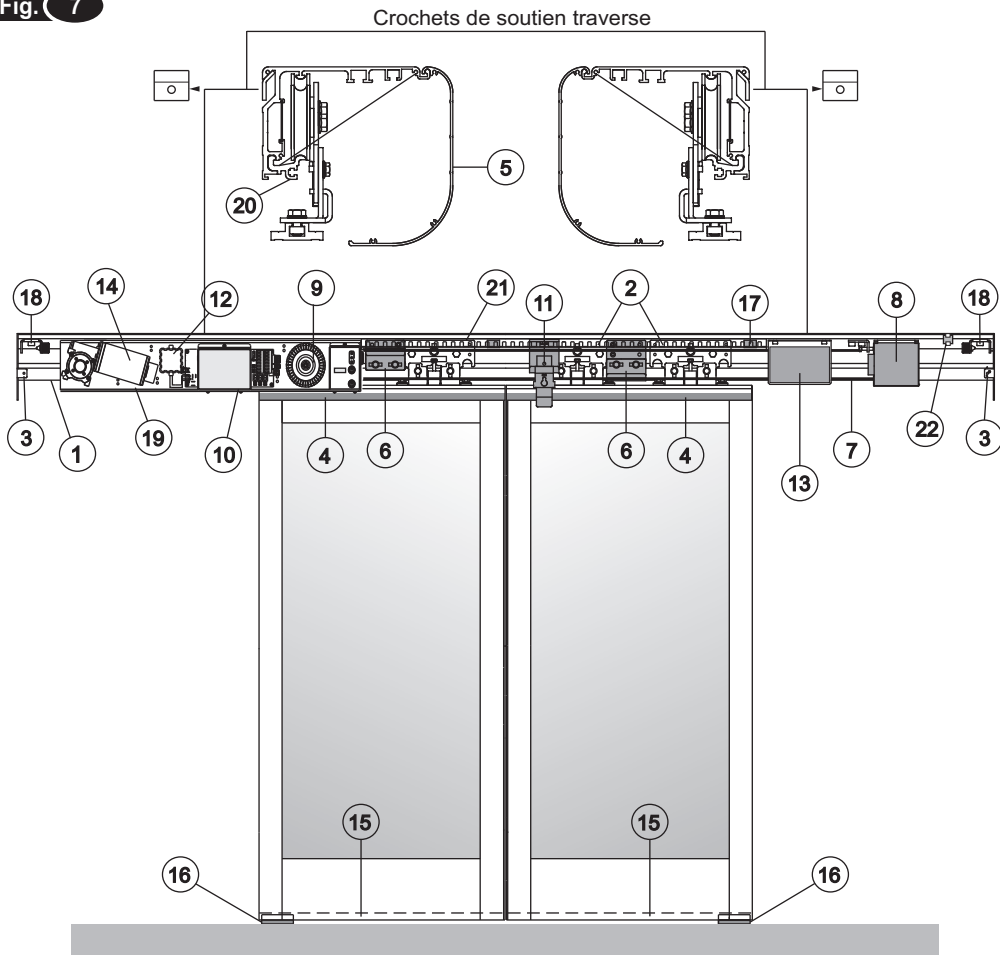


Fig. 7



1 - Traverse principale

2 - Chariots à double roue

3 - Latéral de fixation caisson

4 - Adaptateur pour suspension vantaux

5 - Caisson de recouvrement

6 - Étriers d'entraînement vantaux

7 - Courroie dentée de transmission

8 - Renvoi courroie avec poulie et encodeur

9 - Transformateur à basse tension

10 - Carte électronique de commande

11 - Blocage vantaux avec déblocage manuel

12 - Batterie d'urgence

13 - Centrale cellules photo-électriques

14 - Motoréducteur

15 - Rail pour guidage vantaux

16 - Patin en plastique au plancher

17 - Passe-câble

18 - Butée d'arrêt vantail

19 - Module moteur en métal

20 - Profil coulissement roues

21 - Chaumard

22 - Ferrite

Fig. 8

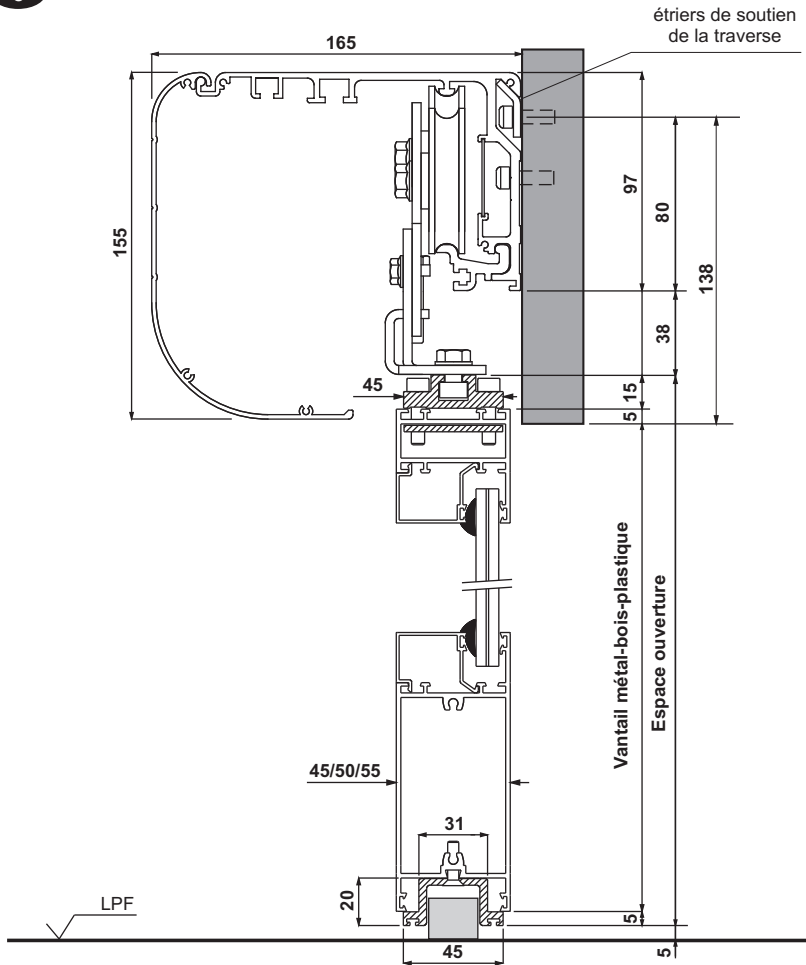
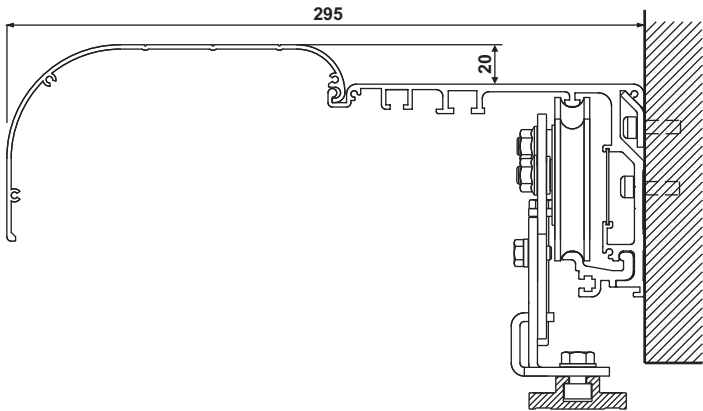


Fig. 9



## 3.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES



L'installation du système d'automatisation doit exclusivement être réalisée par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.

Il est absolument interdit d'installer le système d'automatisation sur la partie externe de l'édifice, exposé aux agents atmosphériques (pluie, neige, etc.).

La mise en service du système d'automatisation est absolument interdite dans des milieux présentant une atmosphère potentiellement explosive.

Les zones dans lesquelles peuvent se présenter des dangers d'écrasement, de cisaillement, de happement ou de toute autre nature, doivent être signalées et protégées au moyen de dispositifs électroniques de sécurité, d'équipements de sécurité ou de barrières de sécurité prévus à cet effet. Ces dispositifs doivent être installés en fonction du milieu ambiant, du type d'utilisation et de la logique de fonctionnement du produit.

Les forces développées par le système dans son ensemble pendant le fonctionnement doivent respecter les normes en vigueur dans le pays d'installation ; au cas où cela ne serait pas possible, il faut protéger et signaler les zones concernées par les forces elles-mêmes à l'aide de dispositifs électroniques de sécurité prévus à cet effet.

Avant de procéder à l'installation de l'automatisation, il est obligatoire de vérifier que la structure à automatiser soit stable, robuste et en mesure de supporter le poids de l'automatisation et, si c'est nécessaire, il faut faire en sorte qu'elle le devienne. Topp spa n'est responsable ni d'un manque de respect des règles de l'art au cours de la construction des châssis à motoriser, ni des éventuelles déformations qui devraient se présenter à la suite de l'utilisation de l'appareil.

## 3.2 MONTAGE DE LA TRAVERSE

**(Modèle 2 Vantaux)** Pour monter la traverse, procéder de la manière suivante:

- Marquer sur la surface de fixation de l'automatisation le centre de l'espace ouverture VL, qui correspond au centre de la traverse.
- Déterminer la position dans laquelle on doit fixer les étriers de soutien de la traverse, en se basant sur les mesures fournies dans la Fig.8.
  - ☞ Si le plancher n'est pas parfaitement plat, déterminer la position des étriers de soutien, en prenant comme référence le point le plus élevé du plancher lui-même.
- Fixer les étriers de soutien de la traverse au mur, en utilisant des vis autoperforantes/auto-taraudeuses d5,5 ou d6,3.
- Enlever le caisson de recouvrement
- Monter la traverse et vérifier que celle-ci est alignée.
- Fixer au mur la traverse elle-même, en plaçant 3 vis auto-taraudeuses d6,3 pour chaque mètre de traverse et en faisant attention de ne pas endommager la base de coulissement des chariots avec le mandrin de la perceuse.
- Une fois la traverse fixée, éliminer soigneusement les résidus du forage de la zone de coulissement concernée.

**(Modèle 1 Vantail)** Pour monter la traverse, procéder de la manière suivante:

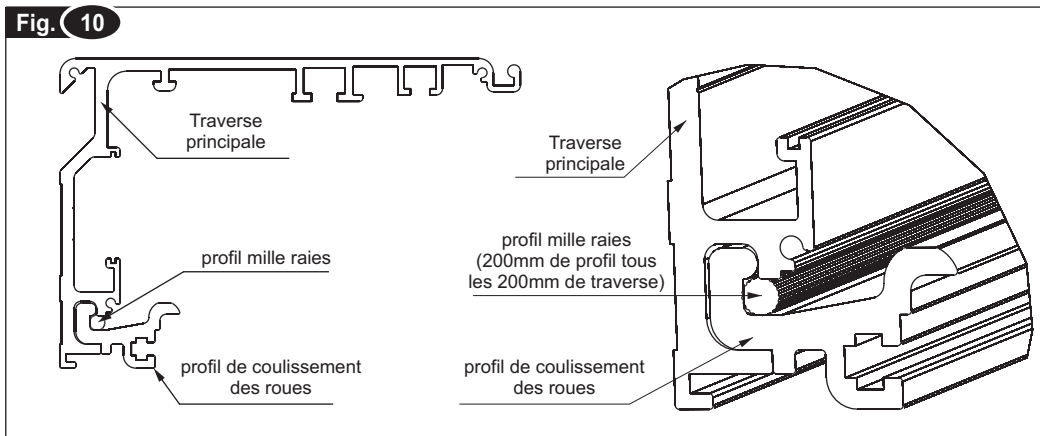
- Marquer sur la surface de fixation du système d'automatisation le centre de la traverse, qui correspond:
  - au fil de l'épaulement du mur gauche de l'espace passage pour les versions à 1 vantail avec ouverture vers la gauche
  - au fil de l'épaulement du mur droit de l'espace passage pour les versions à 1 vantail avec ouverture vers la droite
- Déterminer la position dans laquelle on doit fixer les étriers de soutien de la traverse, en se basant sur les mesures fournies dans la Fig.8.
  - ☞ Si le plancher n'est pas parfaitement plat, déterminer la position des étriers de soutien en prenant comme référence le point le plus élevé du plancher lui-même.
- Enlever le caisson de recouvrement.
- Fixer les étriers de soutien de la traverse au mur, en utilisant des vis autoperforantes/auto-taraudeuses d5,5 ou d6,3.
- Monter la traverse et vérifier que celle-ci est alignée.
- Fixer la traverse elle-même au mur, en plaçant 3 vis auto-taraudeuses d6,3 pour chaque mètre de traverse, en faisant

attention de ne pas endommager la base de coulissement des chariots avec le mandrin de la perceuse.

- Pour l'assemblage éventuel du profil de coulissement des roues et du profil mille raies sur la traverse, consulter la Fig.10.
- Une fois la traverse fixée, éliminer soigneusement les résidus de forage de la zone de coulissement concernée.

| Matériaux de la surface de fixation | Épaisseur minimum   |
|-------------------------------------|---|
| FER                                 | 2 mm (avec épaisseur inférieure, utiliser des rivets filetés)       |
| ALLUMINIUM                          | 3 mm (avec épaisseur inférieure, utiliser des rivets filetés)       |
| BÉTON ARMÉ                          | 100 mm  |
| BOIS MASSIF                         | 50 mm   |
| BÉTON CREUX                         | 110 mm (avec épaisseur inférieure, utiliser des tasseaux chimiques) |

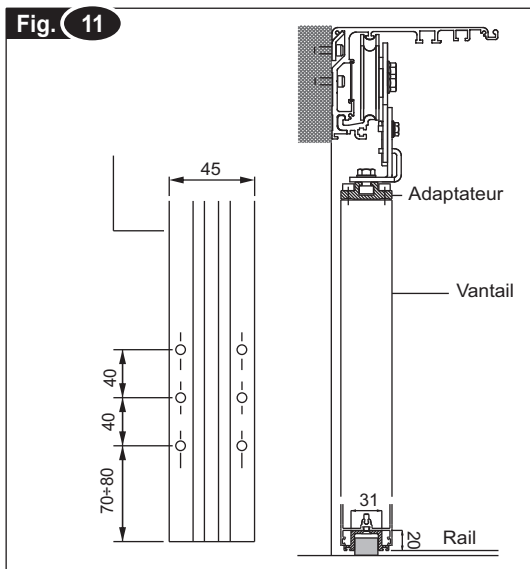
**Fig. 10**



### 3.3 MONTAGE DE L'ADAPTATEUR ET DU RAIL

- Couper l'adaptateur et le rail à la mesure de la largeur du vantail fini, en enlevant encore 2 mm de la partie de feuillure en fermeture.
- S'assurer que la partie supérieure du vantail transversal est renforcée à la base (épaisseur minimum 3 mm).
- Percer l'adaptateur et le rail, en partant d'une distance d'environ 70/80 mm à partir de l'extrémité.
  - ⊗ La quantité des trous de fixation est subordonnée à la dimension et au poids du vantail.
- Marquer les points de fixation sur la porte, en utilisant l'adaptateur et le rail comme gabarit.
- Percer le vantail dans la partie supérieure et fixer l'adaptateur en utilisant des vis cylindriques M6 ou des vis auto-taraudeuses cylindriques d5,5 selon le type de matériau.
- Percer le vantail dans la partie inférieure et fixer le rail en utilisant des vis évasées cylindriques auto-taraudeuses diam 4,8.

**Fig. 11**

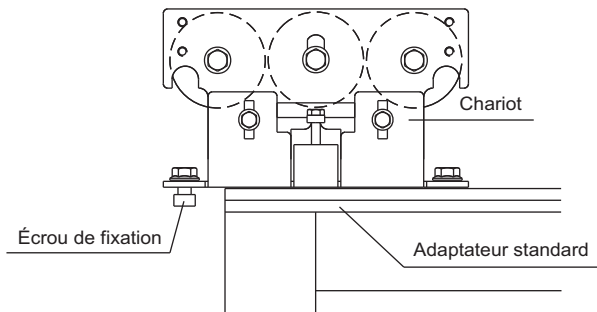


### 3.4 MONTAGE DES CHARIOTS SUR LE VANTAIL

Monter les chariots sur l'adaptateur conformément aux figures.

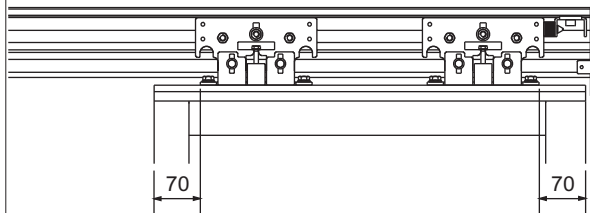
- ☒ S'assurer que les chariots sont correctement montés et qu'ils sont alignés entre eux, avec l'adaptateur et la traverse.

**Fig. 12** Montage à enfiler

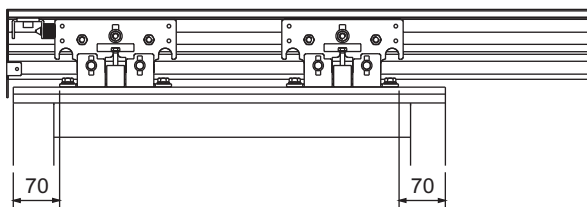


**Fig. 13**

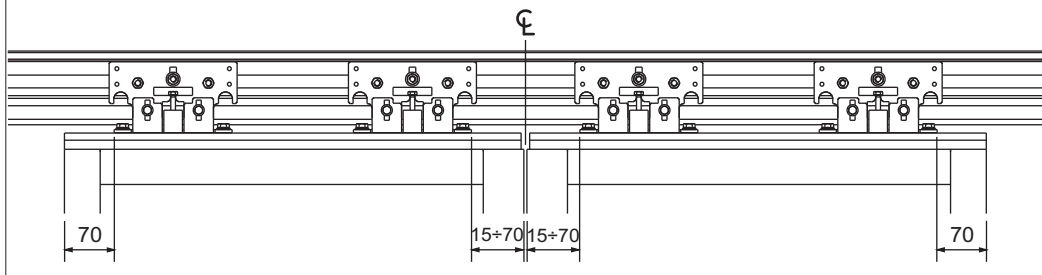
Vantail singulier, ouverture vers la gauche



Vantail singulier, ouverture vers la droite



**Fig. 14** Double vantail, ouverture simultanée vers droite et gauche



### 3.5 ACCROCHAGE ET RÉGLAGE DES VANTAUX COULISSANTS

Pour monter les vantaux coulissants, procéder de la manière suivante:

- Abaisser les roues anti-déraillement des chariot (Fig. 15).
- Approcher les vantaux à proximité de la traverse et s'assurer que la base de coulissement des chariots est propre et exempte de déchets éventuels.
- Accrocher le vantail sur la traverse, en le soulevant légèrement vers le haut et en le montant d'abord d'un côté et ensuite de l'autre ou en même temps (Fig. 16).
- Desserrer les vis de fixation des chariots et insérer une clé fixe de 10 dans la vis de réglage en hauteur du chariot prévue à cet effet et la tourner vers la droite ou la gauche, de façon à obtenir le soulèvement du vantail au-dessus du plancher d'environ 5 mm (mesure pour le patin standard).
- Déterminer la distance "A" de réglage du vantail (Fig. 18).
- ⊗ Au cas où serait prévue une petite brosse d'étanchéité à l'air entre le vantail coulissant et le montant/paroi fixe, régler le vantail de telle manière qu'entre celui-ci et la petite brosse, il y ait une distance d'environ 1 mm sur toute la longueur.
- Fixer le patin au plancher sur la base de la mesure "A" à l'aide du tasseau et de la vis auto-taraudeuse d 6x70 contenues dans l'emballage des accessoires (Fig. 17).
- Régler la distance "A" (Fig. 18), en desserrant les deux vis qui maintiennent en place l'étrier inférieur du chariot à l'adaptateur. Les trous des étriers ont la forme d'une boutonnière, pour permettre un déplacement de la porte d'environ 18 mm.
- Avant de serrer les vis, contrôler que les chariots sont alignés avec la traverse et entre eux.
- Régler les vantaux coulissants en hauteur (Fig. 19) à l'aide des vis spéciales de réglage placées sur les chariots (Fig. 18). Une fois cette opération effectuée, serrer les vis des roues portantes et lever la roue d'anti-déraillement.
- ⊗ Avec les vis de réglage en hauteur des chariots, on peut obtenir une élévation ou un abaissement de la porte de  $\pm 10$ mm (avec traverse montée sur la base des mesures contenues dans la Fig. 8).

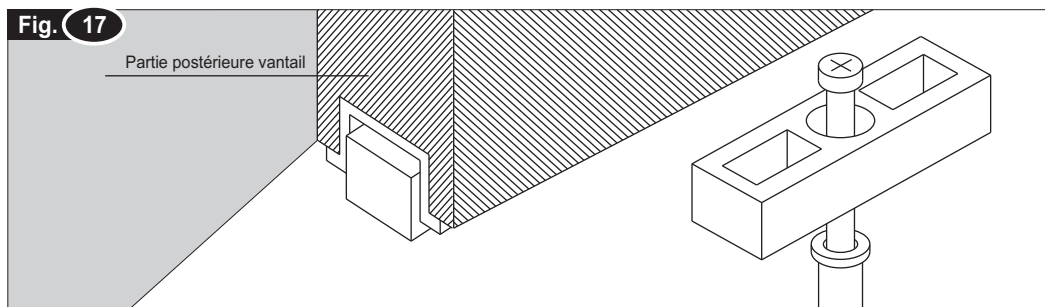
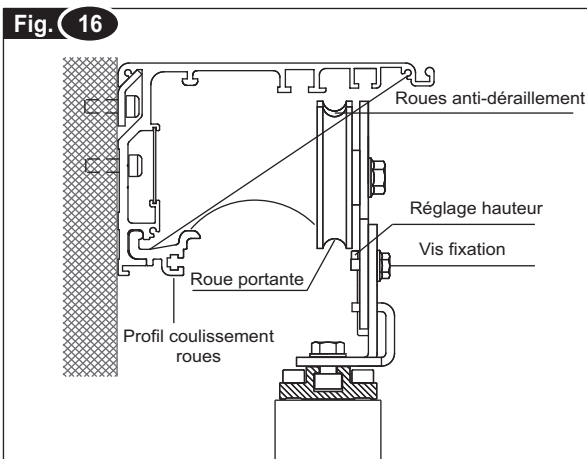
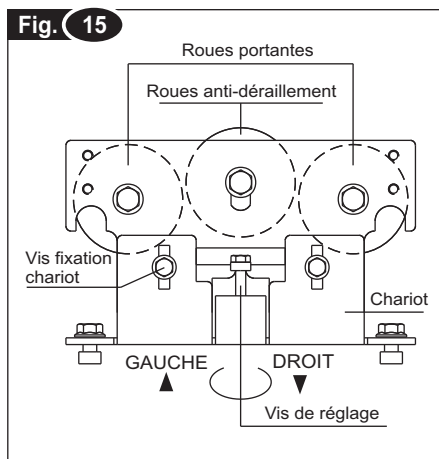


Fig. 18

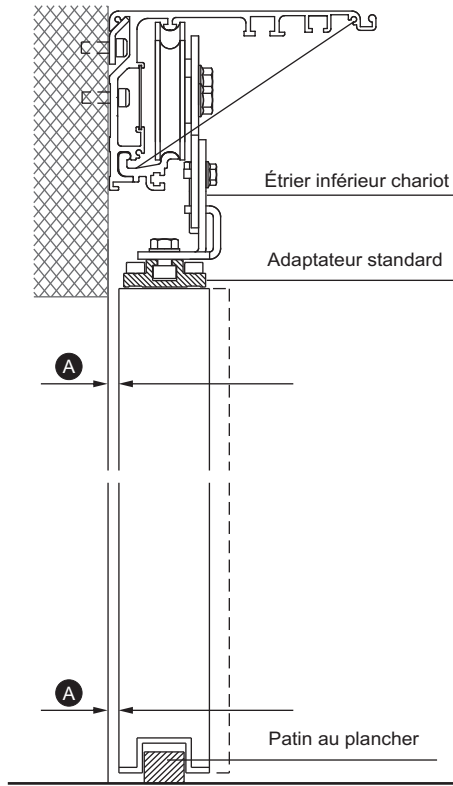
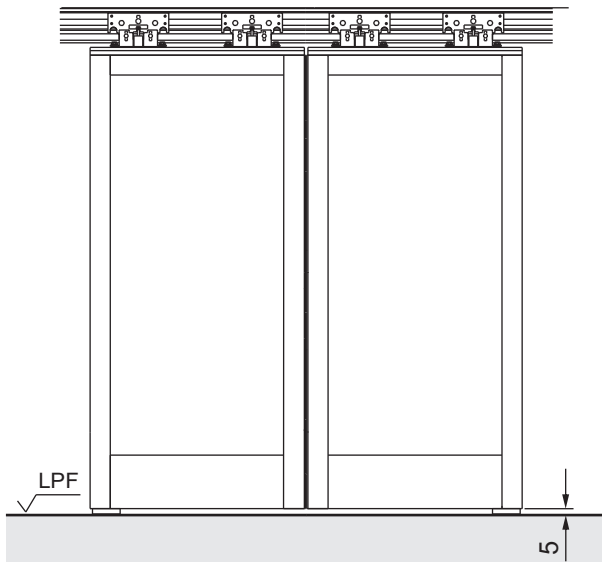


Fig. 19



### 3.6 MONTAGE MODULE MOTEUR, RENVOI COURROIE, COURROIE, CHAUMARDS

K240 - modèle à 2 vantaux (Fig.20a)

| VPA  | A    | B    | L Courroie | L Chaumards |
|------|------|------|------------|-------------|
| 1000 | 916  | 916  | 2 x 1816   | 987         |
| 1100 | 968  | 968  | 2 x 1920   | 1091        |
| 1200 | 1020 | 1020 | 2 x 2024   | 1195        |
| 1300 | 1072 | 1072 | 2 x 2128   | 1299        |
| 1400 | 1124 | 1124 | 2 x 2232   | 1403        |
| 1500 | 1176 | 1176 | 2 x 2336   | 1507        |
| 1600 | 1228 | 1228 | 2 x 2440   | 1611        |
| 1700 | 1280 | 1280 | 2 x 2544   | 1715        |
| 1800 | 1332 | 1332 | 2 x 2648   | 1819        |
| 1900 | 1384 | 1384 | 2 x 2752   | 1923        |
| 2000 | 1436 | 1436 | 2 x 2856   | 2027        |
| 2100 | 1488 | 1488 | 2 x 2960   | 2131        |
| 2200 | 1540 | 1540 | 2 x 3064   | 2235        |
| 2300 | 1592 | 1592 | 2 x 3168   | 2339        |
| 2400 | 1644 | 1644 | 2 x 3272   | 2443        |
| 2500 | 1696 | 1696 | 2 x 3376   | 2547        |
| 2600 | 1748 | 1748 | 2 x 3480   | 2651        |
| 2700 | 1800 | 1800 | 2 x 3584   | 2755        |
| 2800 | 1852 | 1852 | 2 x 3688   | 2859        |
| 2900 | 1904 | 1904 | 2 x 3792   | 2963        |
| 3000 | 1956 | 1956 | 2 x 3896   | 3067        |
| 3100 | 2008 | 2008 | 2 x 4000   | 3171        |
| 3200 | 2060 | 2060 | 2 x 4104   | 3275        |

K240 - modèle à 1 vantail (Fig.20b)

| VPA  | A   | B    | L Courroie | L Chaumards |
|------|-----|------|------------|-------------|
| 800  | 160 | 1058 | 1 x 2104   | 213         |
| 900  | 160 | 1162 | 1 x 2312   | 317         |
| 1000 | 160 | 1266 | 1 x 2520   | 421         |
| 1100 | 160 | 1370 | 1 x 2728   | 525         |
| 1200 | 160 | 1474 | 1 x 2936   | 629         |
| 1300 | 160 | 1578 | 1 x 3144   | 733         |
| 1400 | 160 | 1682 | 1 x 3352   | 837         |
| 1500 | 160 | 1786 | 1 x 3560   | 941         |
| 1600 | 160 | 1890 | 1 x 3768   | 1045        |
| 1700 | 160 | 1994 | 1 x 3976   | 1149        |
| 1800 | 160 | 2098 | 1 x 4184   | 1253        |
| 1900 | 160 | 2202 | 1 x 4392   | 1357        |
| 2000 | 160 | 2306 | 1 x 4600   | 1461        |
| 2100 | 160 | 2410 | 1 x 4808   | 1565        |
| 2200 | 160 | 2514 | 1 x 5016   | 1669        |
| 2300 | 160 | 2618 | 1 x 5224   | 1773        |
| 2400 | 160 | 2722 | 1 x 5432   | 1877        |
| 2500 | 160 | 2826 | 1 x 5640   | 1981        |
| 2600 | 160 | 2930 | 1 x 5848   | 2085        |
| 2700 | 160 | 3034 | 1 x 6056   | 2189        |
| 2800 | 160 | 3138 | 1 x 6264   | 2293        |
| 2900 | 160 | 3242 | 1 x 6472   | 2397        |
| 3000 | 160 | 3346 | 1 x 6680   | 2501        |
| 3100 | 160 | 3450 | 1 x 6888   | 2605        |
| 3200 | 160 | 3554 | 1 x 7096   | 2709        |

Fig. 20a

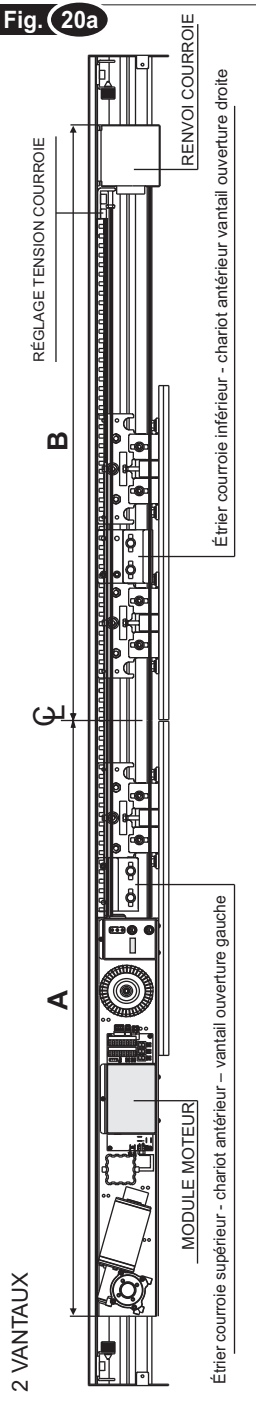
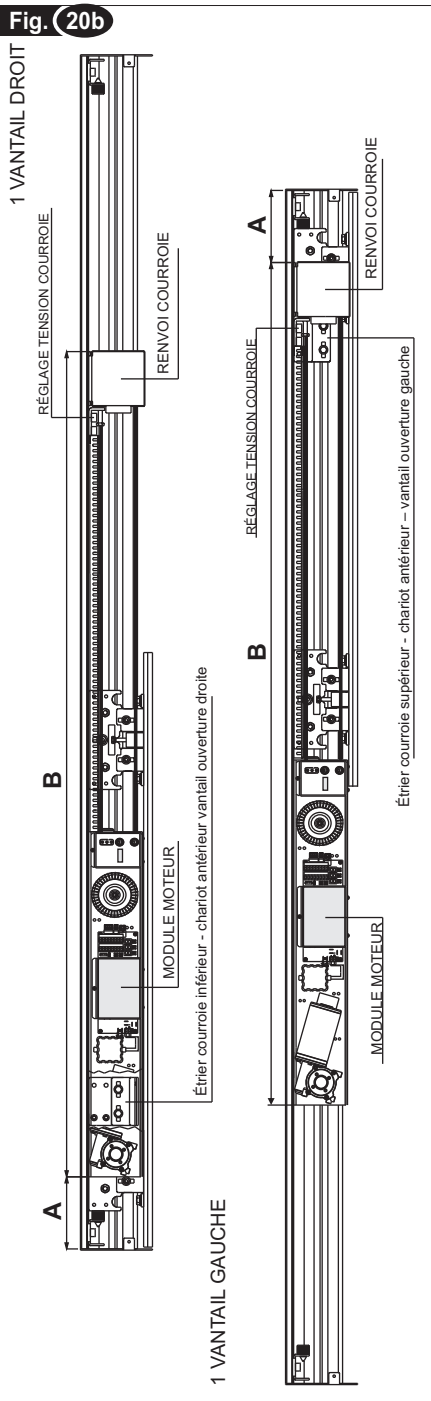


Fig. 20b



Avant de monter le module moteur, le renvoi courroie et la courroie dans la traverse, procéder aux préparations et au passage des câbles nécessaires pour les connexions électriques et s'assurer que les chariots, les portes et les patins au plancher sont définitivement réglés.

#### Montage du module moteur (Fig.21):

- Marquer les mesures de référence sur la traverse sur la base des tableaux figurant à la page 16;
- Desserrer les deux vis VTF prédisposées sur la traverse pour la fixation du module moteur;
- Insérer le module moteur avec les ouvertures allongées spéciales de fixation dans les vis VTF, contrôler à nouveau la marque servant de référence sur la traverse et serrer les vis VTF.

#### Montage du renvoi courroie (Fig.22):

- Marquer les mesures de référence sur la traverse, sur la base des tableaux figurant à la page 16;
- Enlever les deux vis VTF prédisposées sur la traverse pour la fixation du renvoi courroie;
- Insérer le renvoi avec les trous de fixation spéciaux dans les vis VTF et serrer les vis VTF;
- Régler la position du réglage de la tension courroie sur la traverse.

#### Montage de la courroie de transmission (Fig.23):

- Monter la courroie de transmission sur les poulies du moteur et le renvoi prévus à cet effet, en s'assurant que les étriers de jonction courroie sont placés comme indiqué dans la Fig. 22. (étrier supérieur ouverture vantail vers la gauche, étrier inférieur ouverture vantail vers la droite).
- Desserrer légèrement les vis "A" de réglage de tension, l'amener en butée avec le renvoi courroie et serrer les vis.
- Pour mettre la courroie sous tension, desserrer les vis du renvoi et agir sur le vis jusqu'à obtenir une mise sous tension optimale sur la courroie. Pour vérifier la tension, avec la poignée de main rapprocher les deux bords de la ceinture comme indiqué dans la figure 23a. La tension est suffisante s'il y a une certaine résistance avant le contact des deux bords.
- Serrer les vis en contrôlant que le renvoi est aligné avec la traverse.

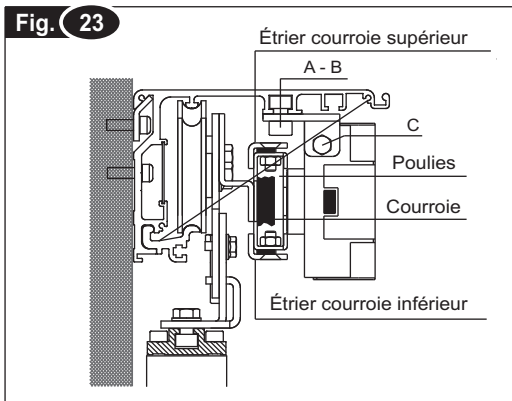
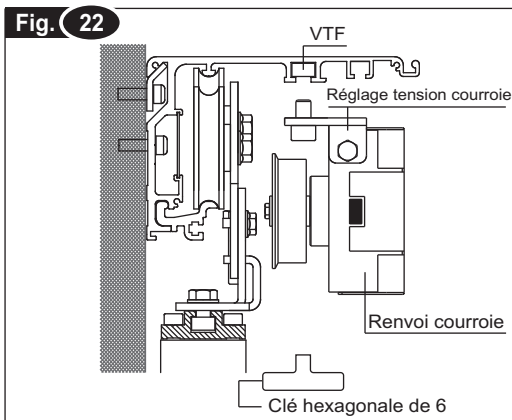
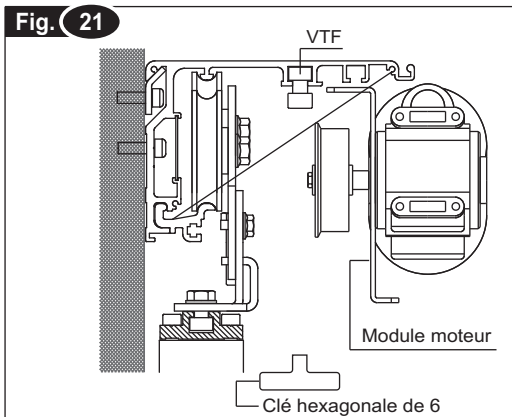
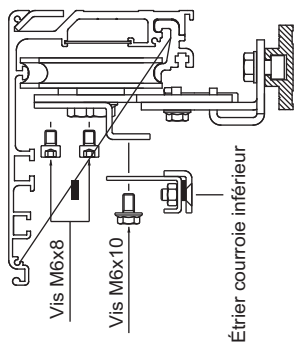


Fig. 23a

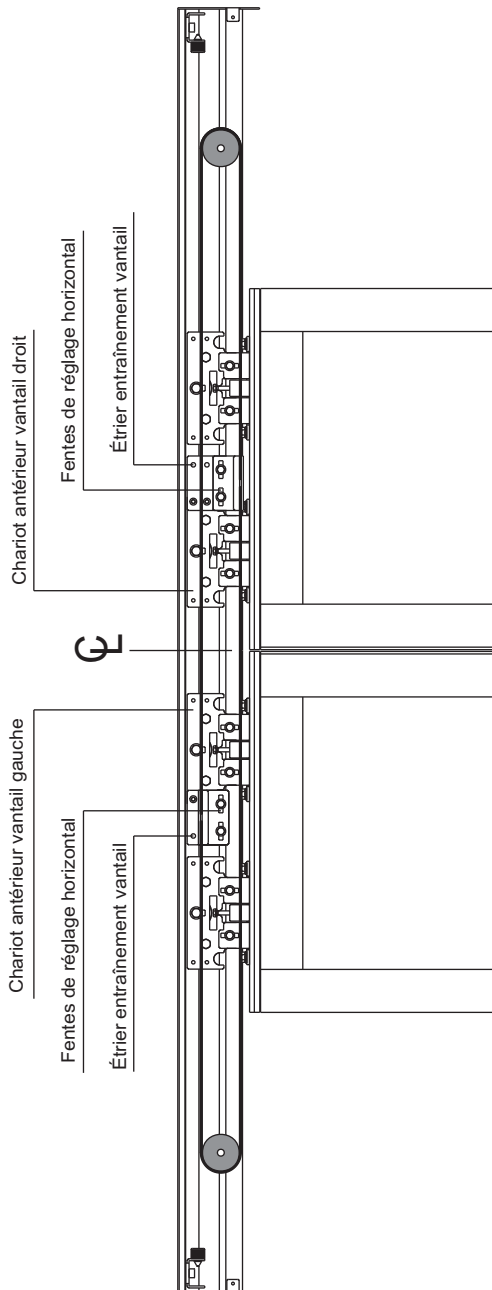
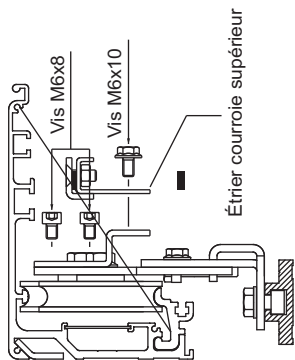


Fig. 24 2 VANTAUX - ouverture simultanée vers la droite et vers la gauche

VANTAIL OUVERTURE VERS LA GAUCHE



VANTAIL OUVERTURE VERS LA DROITE









REV 01.09

détacher et remettre à l'utilisateur

## 1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

L'installation, le branchement électrique et l'entretien ordinaire et extraordinaire de l'automatisation doivent être exclusivement réalisés par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.

L'utilisateur, par conséquent, ne doit pas ouvrir le caisson de recouvrement pour réaliser les opérations réservées aux responsables de l'entretien ou aux techniciens spécialisés et ne doit pas non plus modifier les paramètres de programmation et de réglage de l'automatisation.

En cas de panne ou de mauvais fonctionnement de la porte automatique, l'utilisateur doit par conséquent se borner à débrancher l'interrupteur d'alimentation de l'automatisation, à procéder au déblocage manuel des portes et à demander l'intervention de l'installateur.

L'utilisateur doit être en mesure d'actionner l'automatisation par le biais des dispositifs prévus (dispositif à clé, sélecteur à bouton, sélecteur numérique), en évitant de créer des situations de danger par une utilisation inconsciente ou erronée de l'automatisation, par exemple, l'actionner quand des personnes, des choses ou des animaux se trouvent dans son rayon d'action. Pour garantir un fonctionnement correct, l'automatisation exige un entretien périodique dont les délais et les modalités devront être établis avec l'installateur. Pour un usage normal, TOPP conseille d'effectuer une intervention tous les 6 mois. A l'issue de la durée de vie de l'installation, le système d'automatisation devra être démonté par un personnel qualifié, en respectant la législation en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Il est interdit d'enlever ou de modifier les plaquettes et les étiquettes apposées par le constructeur sur l'automatisation et sur ses accessoires. Cet appareil ne répond pas à une utilisation de la part de personnes (enfants inclus) dont les capacités physiques, sensorielles et mentales sont limitées ou qui seraient inexpérimentées, à moins qu'elles ne soient contrôlées et instruites quant à l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être contrôlés pour qu'ils ne jouent ou ne stationnent pas dans le rayon d'action de la porte.

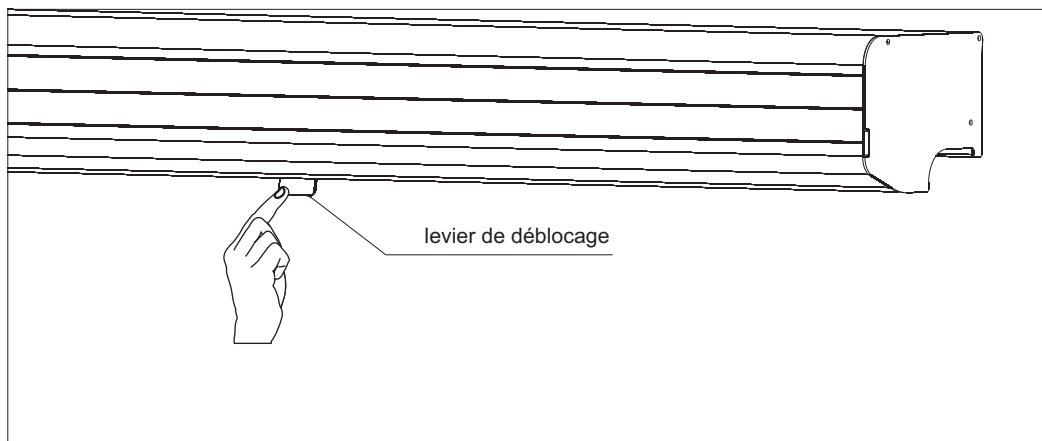
## 2 DISPOSITIF À CLÉ

Quand on veut ouvrir la porte de l'extérieur, il est nécessaire de tourner la clé du dispositif à clé KC1 pendant au moins 1 seconde. La porte s'ouvre automatiquement pour permettre l'entrée et se referme ensuite, en rétablissant l'état de fonctionnement précédent.



### 3 DÉBLOCAGE MANUEL DES VANTAUX

En cas d'absence de tension du réseau, pour débloquer et ouvrir la porte, pousser en direction frontale le levier de déblocage manuel placé sous le caisson et, simultanément, tirer le vantail à la main jusqu'à l'ouverture du vantail.



### 4 SÉLECTEUR DE PROGRAMME À BOUTON

Le sélecteur de programme à bouton mod. MS1 permet de sélectionner différentes modalités de fonctionnement de la porte à l'aide d'un bouton. Le programme de fonctionnement sélectionné est signalé par l'allumage de la diode lumineuse correspondante.



**FERMÉ** - la porte se ferme automatiquement, quelle que soit la position où elle se trouve, tous les capteurs se désactivent et le blocage des vantaux s'active.



**SEULEMENT ENTRÉE** - On désactive le capteur interne de sortie, le capteur externe d'entrée s'active et le blocage des vantaux s'active.



**SEULEMENT SORTIE** - On désactive le capteur externe d'entrée, le capteur interne de sortie s'active et le blocage vantaux s'active.



**ENTR./SORT. TOTALE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux se désactive et l'ouverture automatique de la porte est totale.



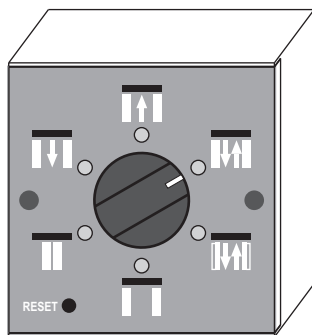
**ENTR./SORT. PARTIELLE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux se désactive et l'ouverture automatique de la porte est limitée.



**OUVERT** - La porte s'ouvre automatiquement à partir de n'importe quelle position dans laquelle elle se trouve, en demeurant bloquée en ouverture.



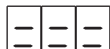
**RESET** - Réinitialise la carte électronique de commande et le sélecteur.



Le sélecteur à touches numériques modèle DS1 pour le montage en surface permet de sélectionner différentes modalités de fonctionnement de la porte à l'aide de touches. Le programme de fonctionnement sélectionné est signalé à travers l'afficheur lumineux.



Pour bloquer le fonctionnement des touches, maintenir enfoncée la touche **P1** pendant environ 4 secondes. Au moment de l'apparition des trois symboles (barres verticales), relâcher le bouton **P1**.



Pour débloquer le fonctionnement des touches, maintenir enfoncée la touche **P1** pendant environ 4 secondes. Au moment de l'apparition des trois symboles (barres horizontales), relâcher le bouton **P1**



Symboles barres verticales, touches débloquées



Symboles barres horizontales, touches bloquées

Pour programmer les fonctions de la porte, appuyer sur la touche **P2** ou **P3**

Pour ouvrir la porte, en cas de nécessité, appuyer et relâcher le bouton **P1**



**FERMÉ** - La porte se ferme automatiquement, quelle que soit la position où elle se trouve, tous les capteurs se désactivent et le blocage des vantaux s'active.



**SEULEMENT ENTRÉE** - Le capteur interne de sortie se désactive, le capteur externe d'entrée s'active et on active le blocage vantaux.



**SEULEMENT SORTIE** - Le capteur externe d'entrée se désactive, le capteur interne de sortie s'active et le blocage des vantaux s'active.



**ENTR./SORT. TOTALE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux s'active et l'ouverture automatique de la porte est totale.

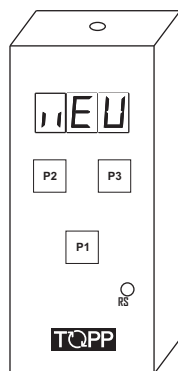


**ENTR./SORT. PARTIELLE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux s'active et l'ouverture automatique de la porte est limitée.



**OUVERT** - La porte s'ouvre automatiquement à partir de n'importe quelle position dans laquelle elle se trouve, en demeurant bloquée en ouverture.

**TOUCHE RS** - Réinitialise la carte électronique de commande et le sélecteur.





TOPP SPA  
Via Galvani, 59 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia  
Tel. +39 0444 656700 - Fax +39 0444 656701

Fig. 25 1 VANTAIL DROIT – ouverture vers la droite

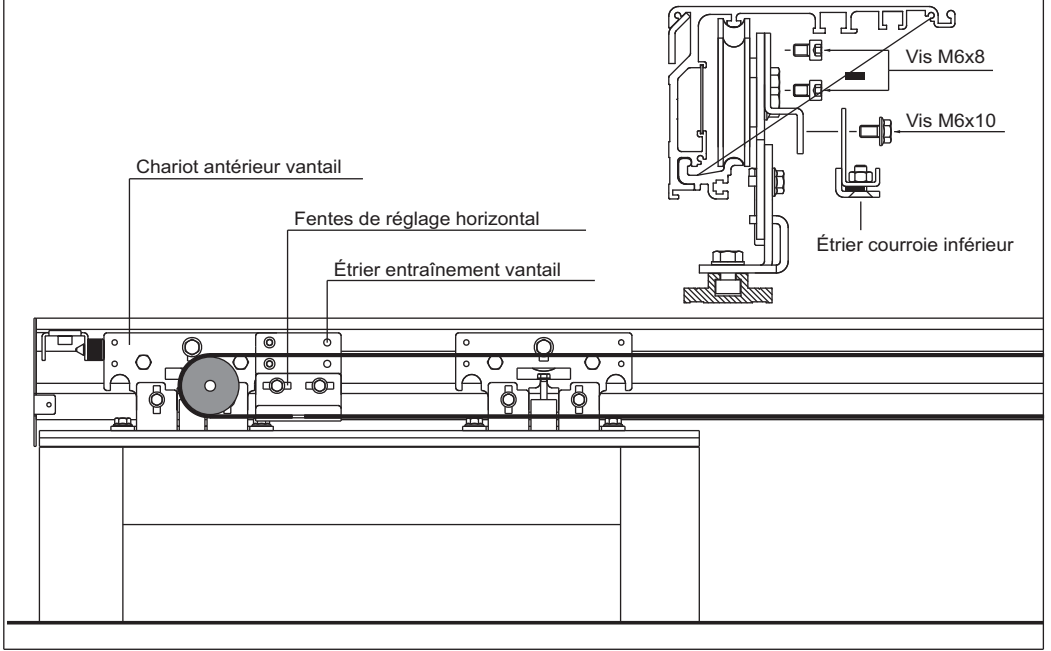
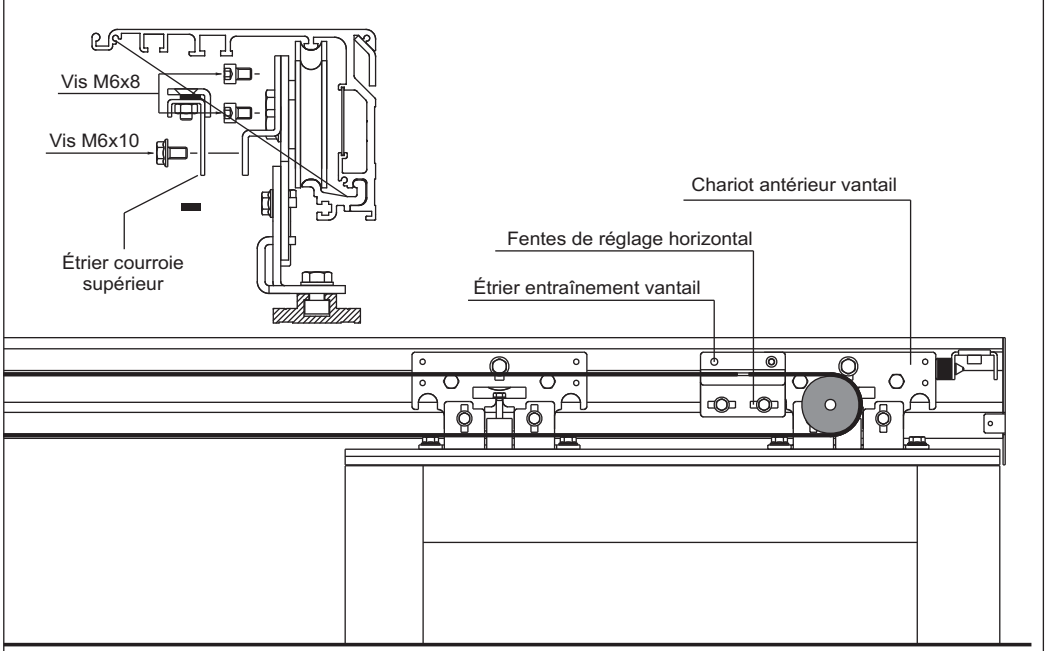


Fig. 26 1 VANTAIL GAUCHE – ouverture vers la gauche



### 3.8 MONTAGE BLOCAGE VANTAUX

Au cours de la phase du montage, s'assurer que, alors que la porte est fermée avec le blocage enclenché, le vantail est en mesure de s'ouvrir manuellement d'au moins 2-3 mm. Cette tolérance est nécessaire pour permettre au blocage de se décrocher sans entrave.

Fig. 27 2 VANTAUX

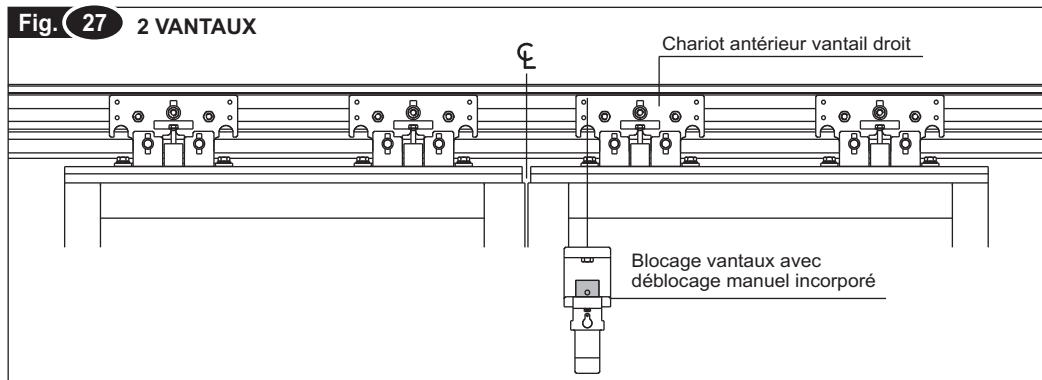


Fig. 28 1 VANTAIL DROIT

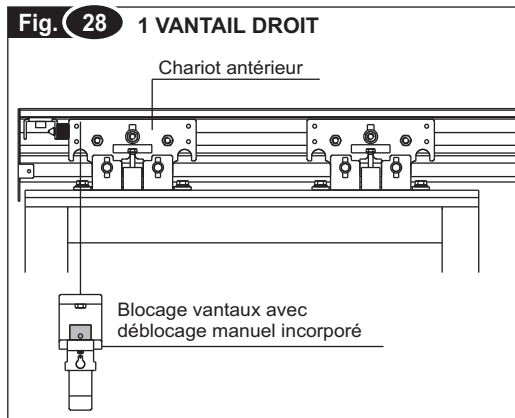


Fig. 29 1 VANTAIL GAUCHE

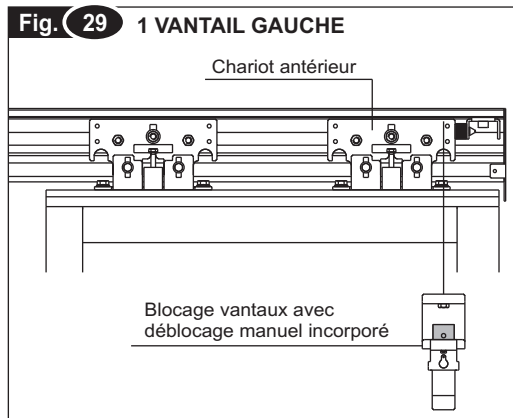


Fig. 30

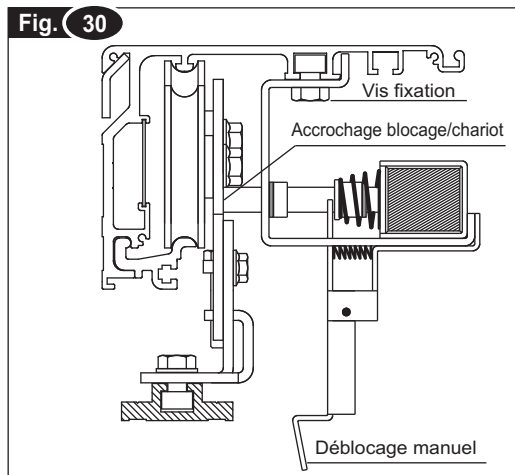
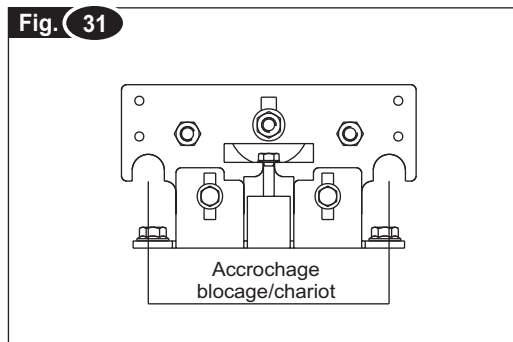


Fig. 31



Pour débloquer et ouvrir la porte, pousser le levier du déblocage manuel placé sous le caisson et, simultanément, tirer le vantail à la main jusqu'à l'ouverture du vantail.

### 3.9 MONTAGE DU CAISSON DE RECOUVREMENT

Fixer les bouchons latéraux sur la traverse en utilisant, pour chacun d'eux, 3 vis TSP d3,5x9,5 contenues dans l'emballage des accessoires.

Appliquer, sur chaque tronçon de traverse de 300 mm, un feutre antivibration (**Fig.32 Réf.1**).

Insérer la partie supérieure du caisson dans le logement supérieur de la traverse prévu à cet effet, en le maintenant incliné d'environ 30° et placer le caisson jusqu'à la butée (**Fig.32 Réf.2**).

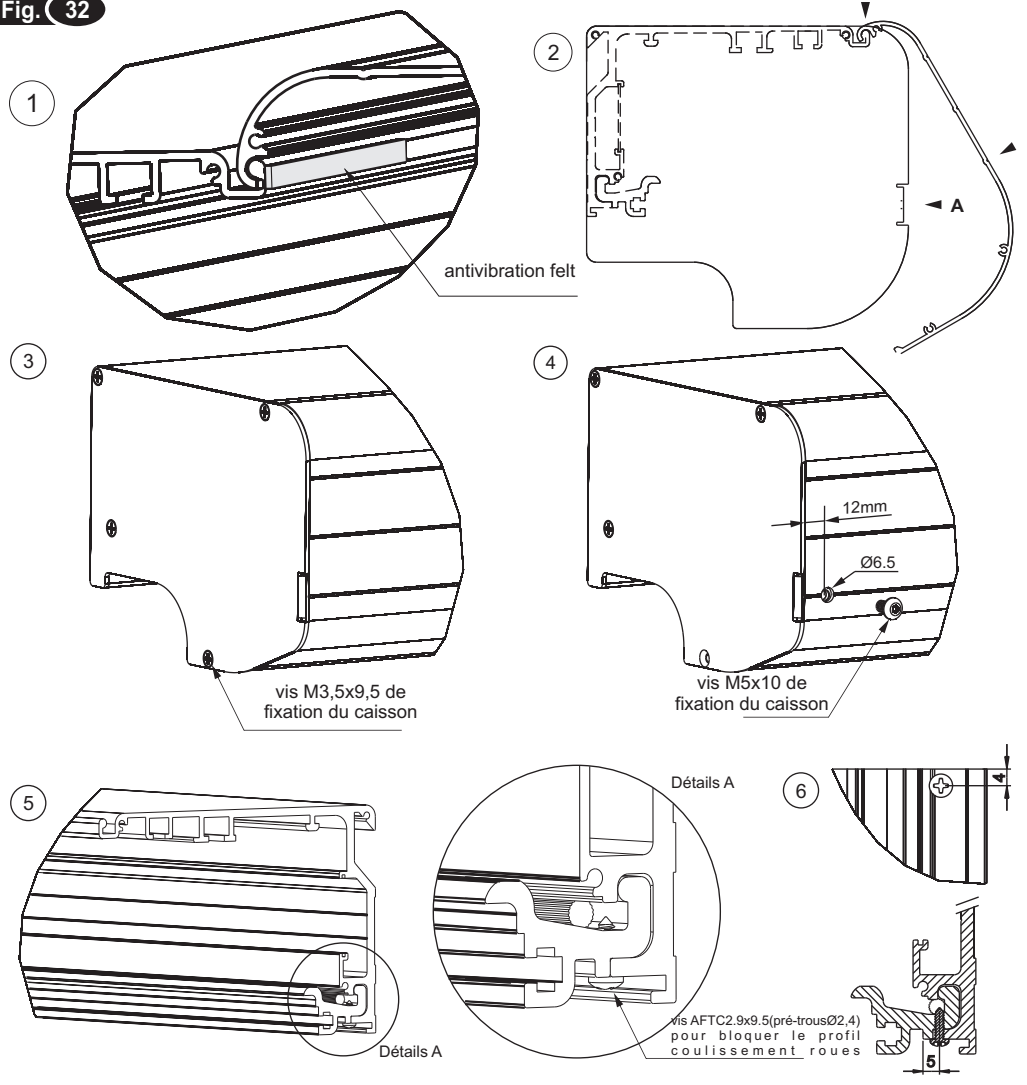
Fixer ensuite le caisson à la traverse en utilisant 2 autres vis TSP d3,5x9,5 (**Fig.32 Réf.3**).

Si il n'était pas possible de fixer le caisson latéralement, procéder de la manière suivante:

- Percer symétriquement le caisson de couverture, en utilisant une perceuse appropriée avec une pointe Ø6.5 pour aluminium, en respectant les mesures et la position indiquées dans la **Fig.32 Réf.4**
- Fixer le caisson à la traverse en utilisant les deux vis TCEI M5x10

Si les bouchons latéraux ne sont pas montés il devrait être fixé deux vis AF TC 2.9x9.5 (faire un pré-trous Ø 2,4) aux deux extrémités de la traverse comme le montre la **Figure 32, Réf. 5-6**, pour bloquer le profil coulissement roues.

**Fig. 32**



## 4.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES



Le branchement électrique du système d'automatisation doit exclusivement être réalisé par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation, lequel devra remettre au client une déclaration de conformité du branchement et/ou de l'installation ayant été réalisée.

☒ Tout le matériel électrique (fiche, câble, bornes, etc.), quel qu'il soit, utilisé pour le branchement, doit répondre à l'emploi qui en est fait, être estampillé et être conforme aux prescriptions prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation. Pour les câblages, utiliser des câbles avec double isolement jusqu'aux environs immédiats des connecteurs.

☒ La ligne d'alimentation électrique à laquelle est relié le système d'automatisation doit être conforme aux prescriptions prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation et répondre aux caractéristiques techniques figurant dans le tab. 1 et dans la plaquette des données et estampillage "CE" (par. 3.1).

☒ Le réseau d'alimentation auquel sera relié l'appareil doit être équipé de dispositifs de déconnexion du réseau avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. Ces dispositifs doivent être prévus dans le réseau d'alimentation conformément aux prescriptions prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.

☒ Au cours des phases de l'installation, la protection métallique du filtre d'alimentation ne doit être retirée sous aucun prétexte. Dans le cas contraire, le constructeur ne répond pas des éventuels dommages provoqués aux personnes ou aux choses

☒ L'installation doit prévoir un câble de terre plus long que les câbles d'alimentation pour que, en cas de traction, le câble de terre soit le dernier à se tendre.

☒ On conseille d'utiliser comme câbles d'alimentation les types suivants: H05VV-F 3X0.75, H05RR-F 3X0.75, H05RN-F 3X0.75. Pour le câble du sélecteur analogique, on conseille d'utiliser un câble multipolaire 7 x 0,5 type LI-YY, pour le secteur numérique 4x0,5 LI-YY.

☒ Avant de procéder au branchement électrique du système d'automatisation, il faut vérifier que le câble d'alimentation électrique n'est pas endommagé.

☒ Le trou pratiqué sur le profil pour le passage du câble d'alimentation doit être réalisé en veillant à ne pas créer de bords rugueux ou tranchants ou d'arêtes vives qui pourraient endommager le câble lui-même.

## 4.2 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

- Avant de fixer la porte au mur, il faut pratiquer une ouverture sur le fond de la traverse (ou plusieurs ouvertures, dans le cas d'éventuels accessoires reliés) en regard de la sortie des câbles d'alimentation du mur. Les trous doivent présenter un diamètre de 10 mm et être protégés par le petit caoutchouc fourni comme accessoire.

- Au cas où la goulotte ne serait pas déjà installée, il faut la découper sur mesure, conformément au tableau figurant dans le paragraphe 3.6 et la fixer sur la traverse avec les vis et les écrous fournis comme accessoires, comme montré dans l'image 1. L'espace séparant un écrou de l'autre doit être de 400 mm.

- Vérifier la présence d'un interrupteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm en amont de l'automatisation, qui puisse permettre le débranchement unipolaire du réseau électrique.

- Faire passer le câble d'alimentation à travers le presse-étoupe comme indiqué dans la figure 2

- Faire passer les câbles vers la droite, le long de la course de la traverse, en utilisant les plaquettes fournies comme accessoires pour bloquer les câbles dans leur logement.

- À proximité de la fin de course droite, faire passer le câble d'alimentation à travers la ferrite en créant une spire, voir la figure (double passage du câble à travers la ferrite). Dans le cas où il y aurait plusieurs câbles accessoires, se munir de ferrites et recommencer l'opération ayant été réalisée pour le câble d'alimentation.

- Vérifier que les câbles sont bien fixés, éventuellement, utiliser des colliers de serrage prévus à cet effet pour les maintenir en ordre.

- Faire passer les câbles dans la partie frontale au-dessus du renvoi courroie/encodeur, en exploitant la course de la traverse et, ensuite, à l'intérieur de la goulotte prévue à cet effet.

- Retirer le petit bouchon de protection du boîtier filtre alimentation (voir figure 34), pratiquer une ouverture sur celui-ci pour le passage du câble, retirer la quantité de gaine en excédent qui est nécessaire pour l'installation, en faisant attention que le câble de mise à la terre (jaune-vert) soit plus long que les autres câbles et que, une fois fixé le câble à la borne et après avoir remis en place le petit bouchon sur le boîtier, seul le câble d'isolation soit encore accessible.

- Relier les éventuels câbles des accessoires comme décrit dans les figures correspondantes (consulter les figures 35 à 40).

- Refermer la goulotte, en faisant attention que tous les câbles sont enfermés à l'intérieur.

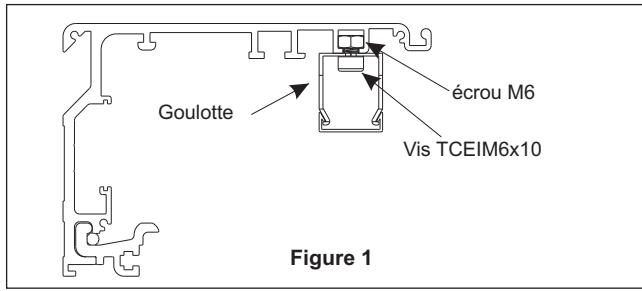


Figure 1

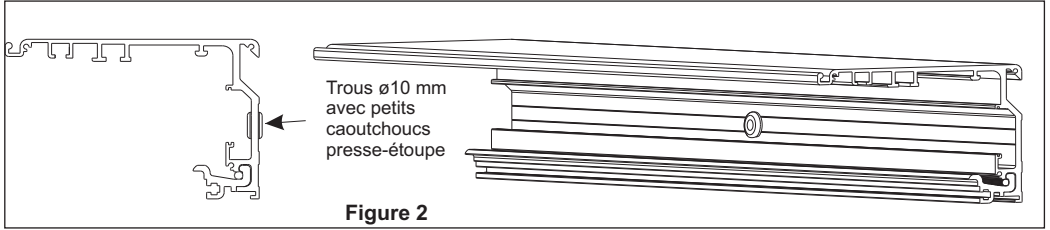


Figure 2

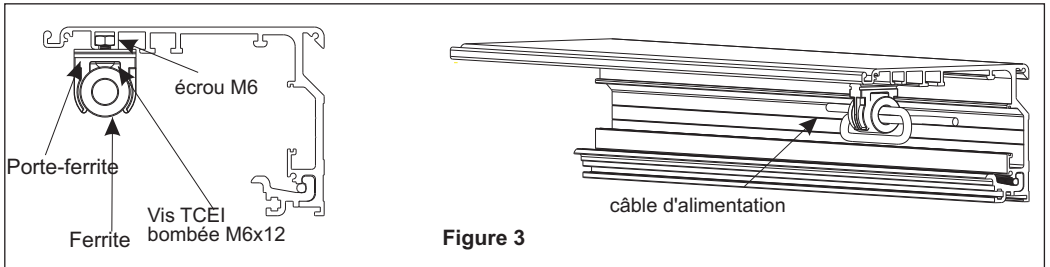
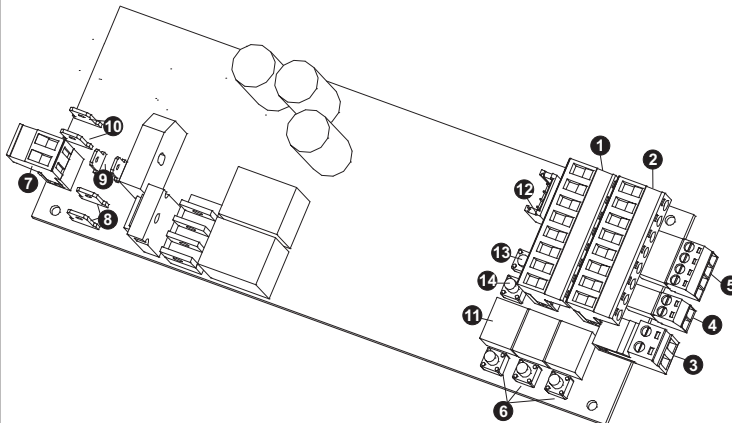


Figure 3

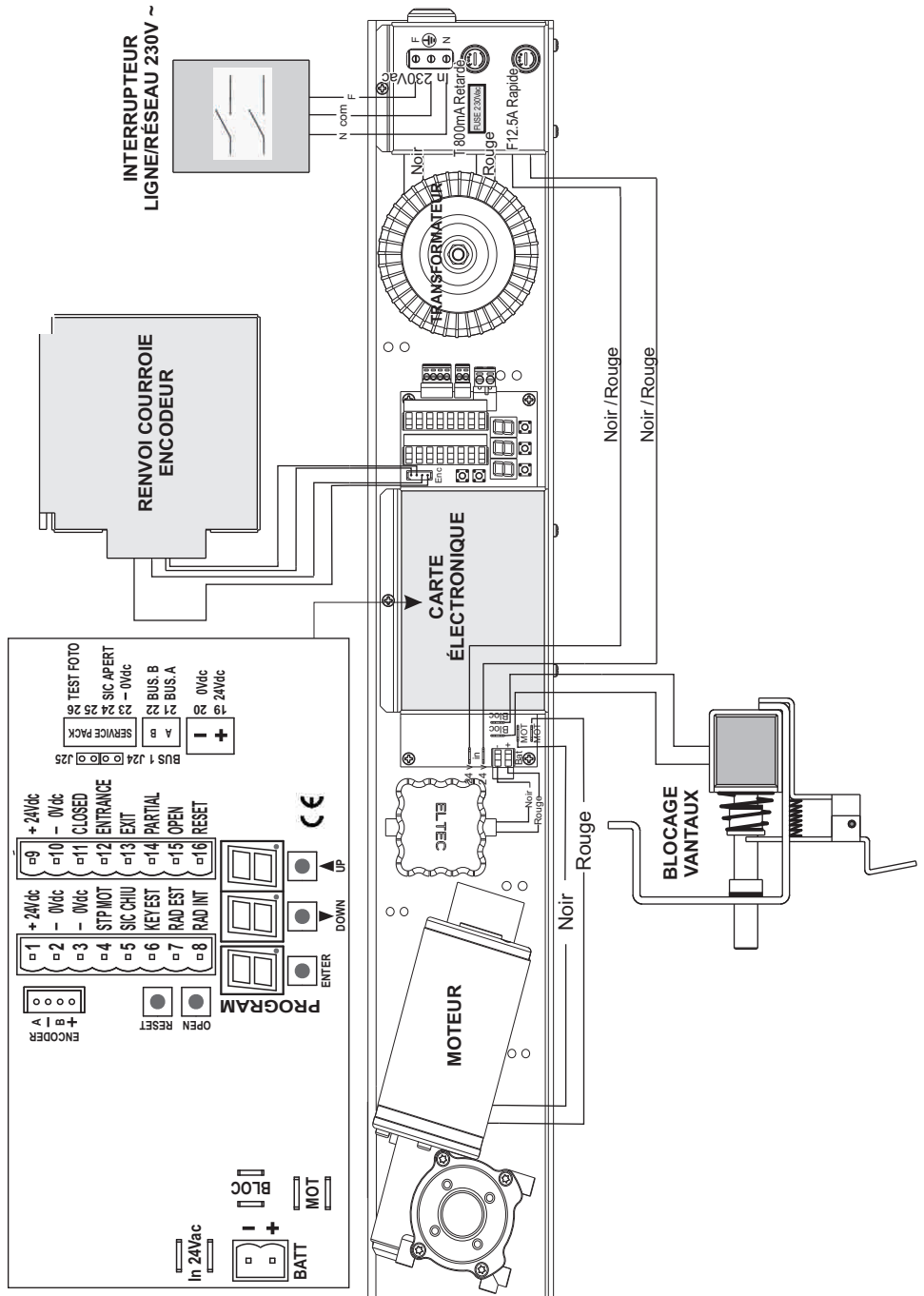
### 4.3 CENTRALE ÉLECTRONIQUE

Fig. 33



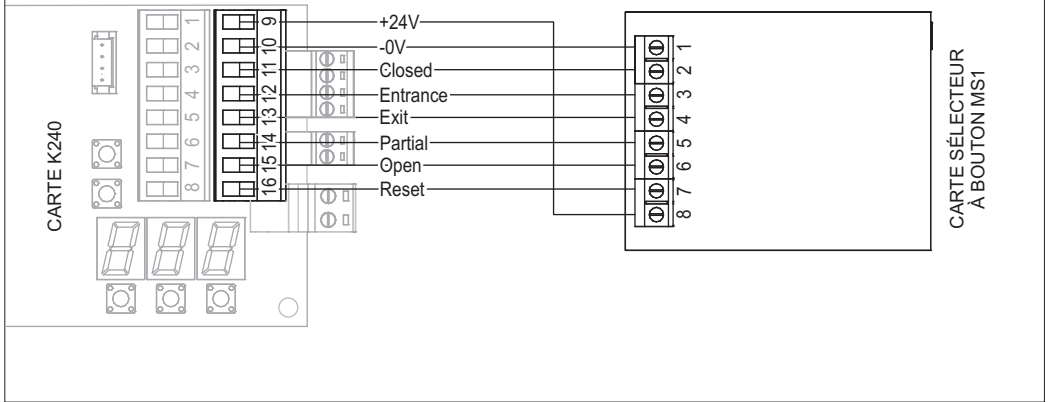
1. Entrée capteurs à infrarouges, capteurs à micro-ondes, cellules photo-électriques, dispositif à clé et bouton d'urgence
2. Entrée sélecteur de programme avec bouton
3. Entrée alimentation sélecteur numérique
4. Entrée sélecteur numérique
5. Entrée sécurité ouverture et test cellules photo-électriques
6. Touches de programmation des fonctions
7. Entrée système à batteries d'urgence
8. Entrée motoréducteur
9. Entrée blocage vantaux
10. Entrée transformateur
11. Afficheur lumineux
12. Entrée câble encodeur
13. Touche OPEN
14. Touche RESET

Fig. 34



## 4.5 BRANCHEMENT SÉLECTEUR DE PROGRAMME À BOUTON MS1

Fig. 35



## 4.6 CONNEXION NUMÉRIQUE DS1

Fig. 36

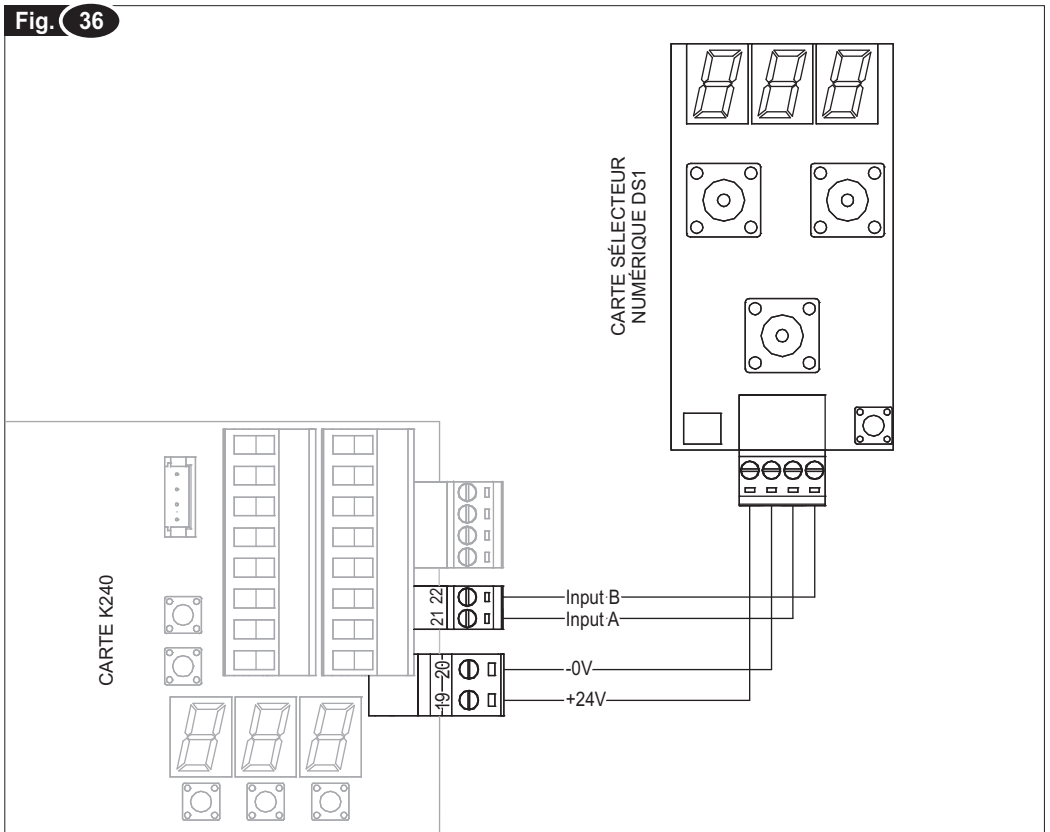
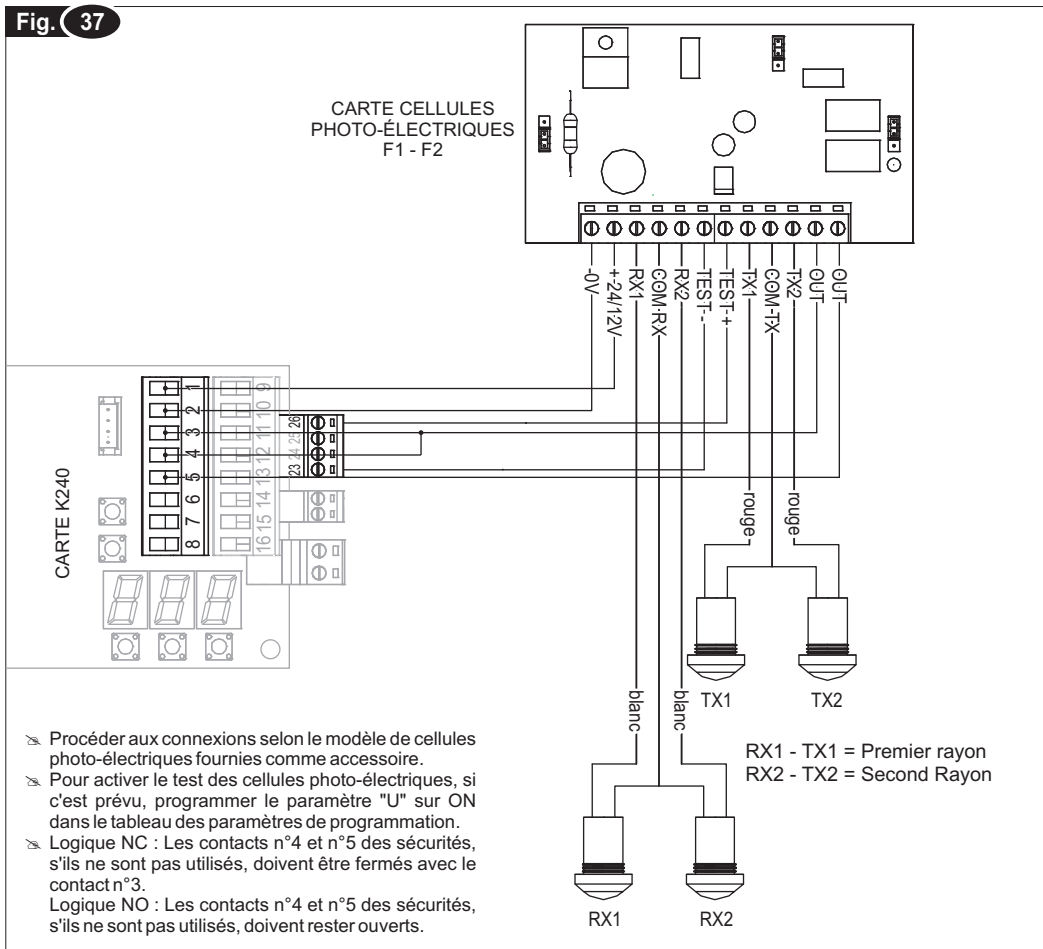


Fig. 37



4.8 BRANCHEMENT DISPOSITIF À CIÉ

Fig. 38

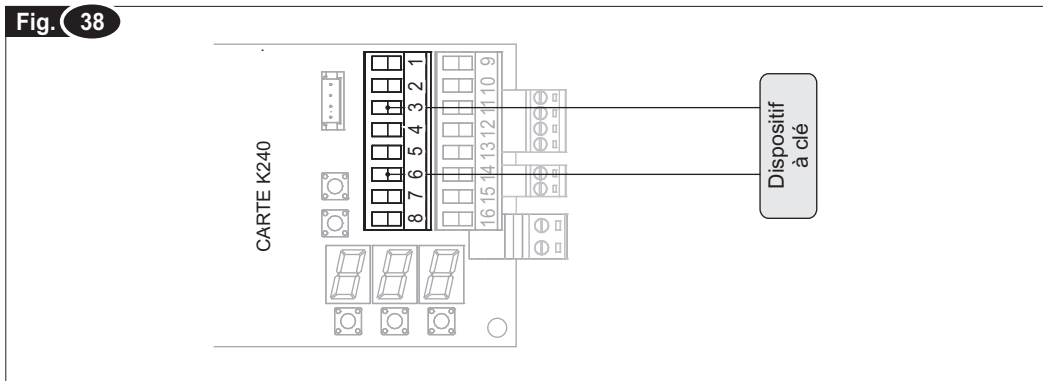
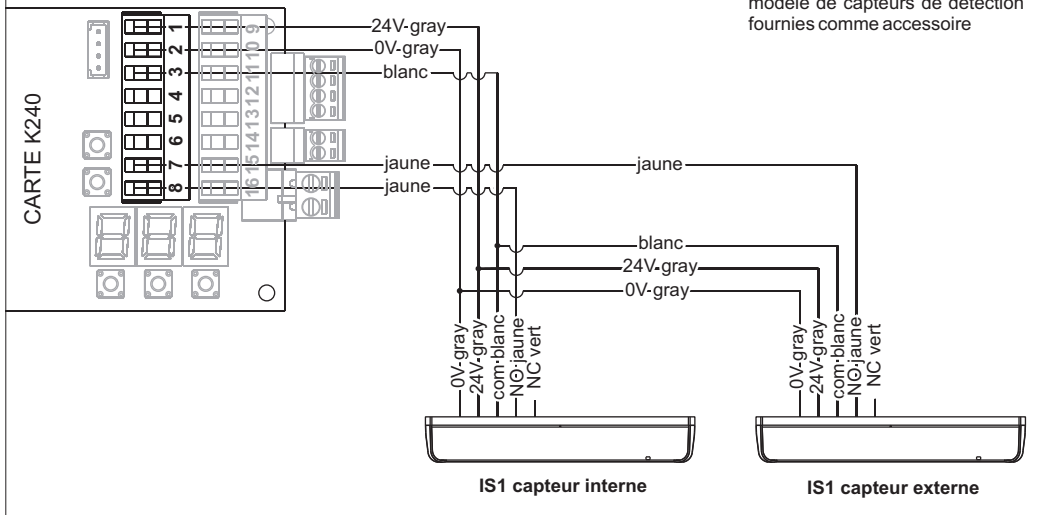
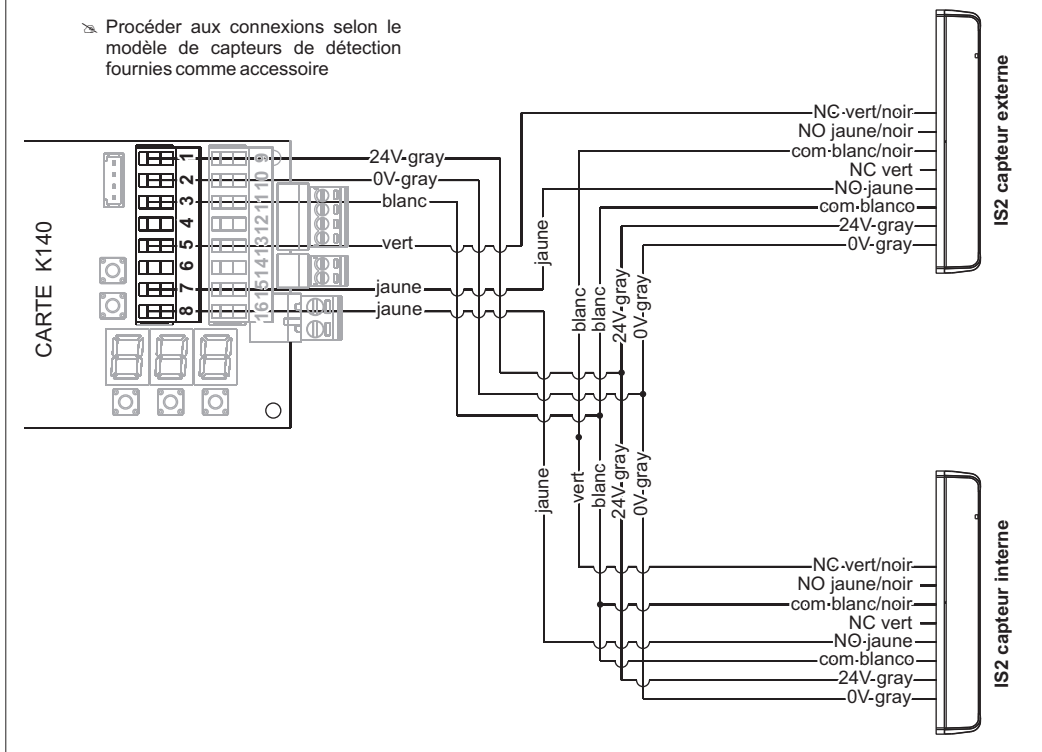


Fig. 39



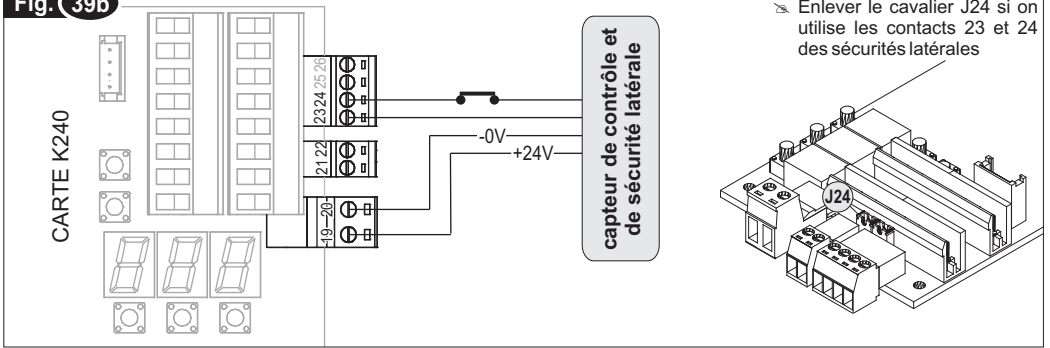
☑ Procéder aux connexions selon le modèle de capteurs de détection fournies comme accessoire

Fig. 39a



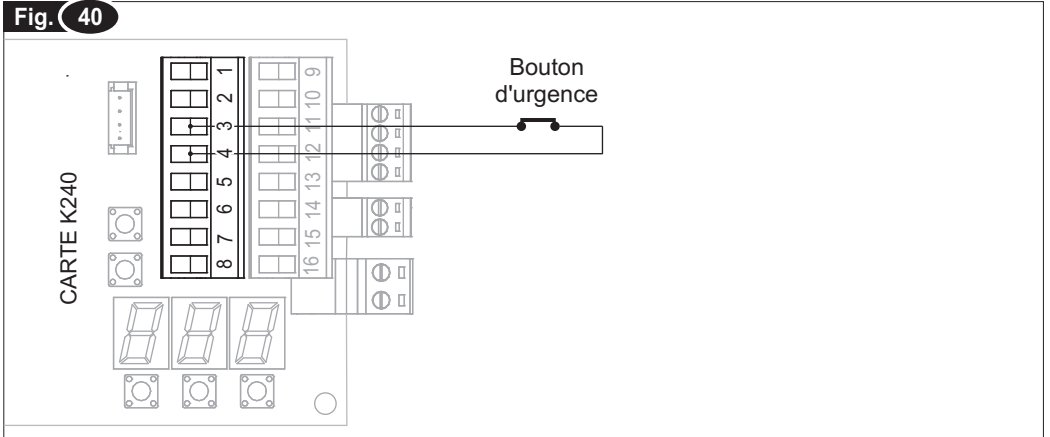
☑ Procéder aux connexions selon le modèle de capteurs de détection fournies comme accessoire

Fig. 39b



#### 4.10 BRANCHEMENT BOUTON D'URGENCE

Fig. 40



**5.1 DESCRIPTION TECHNIQUE**

L'automatisation est de type électromécanique, avec absence de frictions ou de freins, de manière à éviter d'éventuels blocages à caractère continu en raison d'endommagements ou de ruptures de la structure.

L'alimentation est de 230V~ 50 Hz, avec transformateur à basse tension 24V de 100 W.

Le profilé/traverse principal de l'automatisation est fabriqué en aluminium extrudé à haute résistance et anodisé. Le motoréducteur, la courroie dentée, la carte électronique de commande est incorporée sous un carter de couverture en aluminium extrudé anodisé, ancré avec un système de fixation à encastrement pour permettre un accès plus rapide et plus aisé en cas d'entretien.

Les chariots de soutien de la porte sont en tôle d'acier, équipés de roues en matière plastique à haute densité avec coussinet à lubrification permanente et coulisent sur un rail interne dans le profilé/traverse principal. La transmission et le mouvement se font à l'aide d'un motoréducteur 24V de 45W à vis sans fin avec lubrification permanente et courroie dentée formée d'un matériau en caoutchouc antistatique et de câbles/torons en acier présentent d'excellentes propriétés de longévité et d'indéformabilité à l'usage.

La carte électronique de commande et de contrôle est de type à microprocesseur avec des touches sur pupitre pour le réglage des paramètres, telles que, vitesse d'ouverture et de fermeture, espace des ralentissements, basse vitesse de rapprochement, délai de refermeture et modalités de fonctionnement automatiques.

Le mouvement, la position et la vitesse de la porte sont gérés par la carte électronique de commande, par le biais d'un dispositif de lecture à encodeur optique, monté sur le motoréducteur ou sur le renvoi de courroie.

Dispositif de sécurité anti-écrasement, aussi bien en fermeture qu'en ouverture, qui permet aux portes d'inverser le mouvement en cas de rencontre avec un obstacle.

**5.2 BATTERIE D'URGENCE**

**Ouverture ou Fermeture automatique d'urgence:** L'automatisation est équipée d'une batterie d'urgence rechargeable qui, en cas de manque de tension du réseau à 230V, ouvre ou ferme automatiquement les portes. Une fois la manœuvre exécutée, les portes demeurent dans cette position jusqu'au rétablissement de la tension de réseau à 230V.

L'automatisation recommencera à fonctionner selon le programme défini par le sélecteur une fois que la tension du réseau aura été rétablie. L'ouverture ou la fermeture d'urgence est déterminée par la fonction définie dans le groupe de programmation de la carte électronique.

**Supervision et test automatique de la batterie d'urgence:** Le bon fonctionnement de la batterie d'urgence est constamment maintenu sous contrôle par la carte électronique de commande à microprocesseur. Ces activités de supervision et de test contrôlent constamment l'efficacité de la batterie qui, en cas d'avarie, bloque la porte en ouverture en signalant ainsi la panne éventuelle. L'ouverture ou la fermeture d'urgence est déterminée par la fonction définie dans le groupe de programmation de la carte électronique.

**Ouverture d'urgence manuelle:** Quand il est nécessaire que l'ouverture d'urgence n'ait pas automatiquement lieu en cas de manque de tension de réseau 230V, il est possible d'installer un bouton pour la gestion de cette fonction.

En conséquence, la batterie d'urgence, en cas de manque de tension du réseau, n'agira pas tant que le bouton ne sera pas enfoncé. Le bouton devra être du type avec retenue. Pour obtenir cette fonction, on doit programmer dans le groupe de programmation le paramètre [S] sur CH et relier le bouton aux contacts 3 et 6 de la carte électronique.

**Ouverture/Fermeture d'urgence manuelle avec sélecteur de programme:** Si c'est nécessaire, en cas de manque de tension du réseau, il est possible d'ouvrir ou de fermer les portes en agissant sur le sélecteur de programme. En sélectionnant "OUVERT" la porte s'ouvre, en sélectionnant "FERMÉ" la porte se ferme.

Pour obtenir cette fonction, on doit programmer dans le groupe de programmation de la carte électronique le paramètre [S] sur AP et le paramètre [t] sur E1.

**5.3 MANŒUVRE DE RÉINITIALISATION**

Activer l'automatisation à l'aide de l'interrupteur qui est prévu en amont. Au moment de l'allumage, sur l'afficheur de la carte sont visualisés en séquence le modèle de porte installée (dans le cas présent 240) et la version du logiciel de la carte; la troisième valeur, multipliée par 10000, fournit le nombre de cycles réalisés par l'automatisme.

Ensuite, l'automatisme procède à une manœuvre de mémorisation de la course et de saisie du poids et des frictions, appelée manœuvre de réinitialisation. Au cours de ce processus, la porte réalise, à vitesse limitée, une manœuvre d'ouverture jusqu'à la butée à la suite d'une fermeture partielle, ensuite, elle inverse la marche pour revenir en position d'ouverture totale; après quelques secondes, elle se ferme jusqu'à la butée et, sur l'afficheur de la carte, apparaît la mention EU pour indiquer la fin de la manœuvre.

Le sélecteur étant programmé sur « FERMÉ » et/ou l'entrée des cellules photoélectriques étant active, la réinitialisation est interrompue.

La manœuvre peut cependant être lancée en agissant sur le bouton de réinitialisation de la carte électronique ou du dispositif périphérique installé.

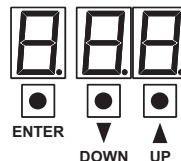
## 5.4 PROGRAMMATION PARAMÈTRES K240

La programmation des paramètres de fonctionnement de l'automatisation K240 se réalise à travers des boutons et d'un display à bord de la fiche électronique de contrôle. Les automatisations sont fournies avec paramètres standards prédéfinis dans l'usine qui, pour la plupart, se révèlent propres à son bon fonctionnement. Toutefois, le circuit de commande est conçu pour offrir maximale polyvalence d'utilisation et, pour cette raison, nombreux paramètres peuvent être modifiés par l'installateur pour répondre à son divers besoins. Pour modifier les paramètres de l'automatisation faire comme suit:

- appuyer sur la touche ENTER, jusqu'à ce qu'on lise le symbole/lettre du paramètre souhaité [afficheur gauche]

- une fois la valeur du paramètre [afficheur centre et droit] visualisée, appuyer plusieurs fois sur la touche UP pour augmenter la valeur ou **DOWN** pour la diminuer

- attendre environ 10 secondes pour la mémorisation automatique ou appuyer encore sur la touche ENTER pour programmer un autre paramètre



| PARAMÈTRES PROGRAMMABLES |   | VALEUR     |
|--------------------------|---|------------|
| <b>A</b>                 | <b>FORCE MOTEUR</b>   | 1-2-3      |
| <b>b</b>                 | <b>ACCÉLÉRATION EN OUVERTURE</b>  | 1-5        |
| <b>c</b>                 | <b>ACCÉLÉRATION EN FERMETURE</b>  | 1-5        |
| <b>C</b>                 | <b>FREINAGE EN OUVERTURE</b>  | 1+10       |
| <b>d</b>                 | <b>FREINAGE EN FERMETURE</b>  | 1+10       |
| <b>E</b>                 | <b>VITESSE EN OUVERTURE</b>   | 10+55 cm/s |
| <b>F</b>                 | <b>VITESSE EN FERMETURE</b>   | 10+55 cm/s |
| <b>G</b>                 | <b>VITESSE DE RAPPROCHEMENT OUVERTURE</b>   | 1+10 cm/s  |
| <b>h</b>                 | <b>VITESSE DE RAPPROCHEMENT FERMETURE</b>   | 1+10 cm/s  |
| <b>H</b>                 | <b>ESPACE DE RAPPROCHEMENT OUVERTURE</b>  | 1+40 cm    |
| <b>i</b>                 | <b>ESPACE DE RAPPROCHEMENT FERMETURE</b>  | 1+40 cm    |
| <b>L</b>                 | <b>OUVERTURE PARTIELLE</b>  | 5+95%      |
| <b>M</b>                 | <b>TEMPS REFERMÉTURE AUTOMATIQUE TOTALE</b>   | 0+60 s     |
| <b>n</b>                 | <b>TEMPS REFERMÉTURE AUTOMATIQUE PARTIELLE</b>  | 0+60 s     |
| <b>o</b>                 | <b>TEMPS REFERMÉTURE AUTOMATIQUE IMPULSION CLÉ</b>  | 0+60 s     |
| <b>O</b>                 | <b>OUVERTURE MANUELLE AUTOMATIQUE</b><br>[avec valeur 0 = force de tenue en fermeture]  | 0+10 cm    |
| <b>PF</b>                | <b>LOGIQUE ENTRÉES CELLULES PHOTOÉLECTRIQUES</b><br>[C = contacts fermés]   | O-C        |
| <b>Pr</b>                | <b>LOGIQUE ENTRÉES RADAR</b><br>[O = contacts ouverts] - [C = contacts fermés]  | O-C        |
| <b>PL</b>                | <b>LOGIQUE ENTRÉES SÉCURITÉS LATÉRALES</b><br>[C = contacts fermés]   | O-C        |
| <b>q</b>                 | <b>LOGIQUE BLOCAGE VANTAUX</b><br>[OF = no actif] [CT = ferme avec tension] [ST = ferme sans tension]   | OF-CT-ST   |
| <b>r</b>                 | <b>MODALITÉS FONCTIONNEMENT BLOCAGE VANTAUX</b><br>[B0 = agit avec sélecteur en fermeture]<br>[B1 = agit avec sélecteur en fermeture; seulement entrée; seulement sortie]<br>[B2 = agit avec sélecteur en fermeture; seulement entrée; seulement sortie; entrée/sortie] | B0-B1-B2   |
| <b>S</b>                 | <b>FONCTIONNEMENT AVEC BATTERIE</b><br>[SC = service continu] [AP = ouverture urgence] [CH = fermeture urgence]   | SC-AP-CH   |
| <b>t</b>                 | <b>MODALITÉS OUVERTURE URGENCE AVEC BATTERIE</b><br>[E0 = ouverture avec sélecteur indifférent]<br>[E1 = n'ouvre pas avec sélecteur en fermeture]<br>[E2 = n'ouvre pas avec sélecteur en fermeture; seulement entrée; seulement sortie]                                 | E0-E1-E2   |
| <b>u</b>                 | <b>SUPERVISION BATTERIE ET TEST CHARGE</b><br>[OF = no actif] [ON = s'active]   | OF-ON      |
| <b>U</b>                 | <b>TEST CELLULE PHOTO-ÉLECTRIQUE</b><br>[OF = no actif] [ON = s'active]   | OF-ON      |
| <b>Y</b>                 | <b>DYNAMIQUE D'OUVERTURE PARTIELLE</b><br>[0 = non actif] [1+60 s = actif + timer]  | 0+60 s     |

- ☒ Dans le cas où la batterie ne serait pas installée, programmer le paramètre "u" en OF
  - ☒ Dans le cas où le blocage de vantail ne serait pas installé, programmer le paramètre "q" en OF
  - ☒ Dans le cas où le test cellule photo-électrique ne serait pas utilisé, programmer le paramètre "U" en OF
  - ☒ Les paramètres PF, Pr et PL sont visualisés sur l'afficheur gauche et central, sur l'afficheur droit, par contre, est visualisée la valeur du paramètre lui-même, réglable à l'aide des touches UP et DOWN.
- IMPORTANT** : Afin de garantir le fonctionnement correct de l'automatisation, les paramètres PF et PL doivent obligatoirement être placés sur [C = contact fermé] et ne peuvent pas être modifiés.  
Le paramètre Pr est programmé par défaut sur [O = contact ouvert], programmer ce paramètre sur [C= contact fermé] uniquement dans le cas où le radar fonctionne avec une logique inverse.

## 5.5 LISTE MESSAGES ET ALARMES

### MESSAGES D'ÉTAT

|           |   |
|-----------|---|
| <b>CH</b> | SÉLECTION FONCTION DE FERMETURE               |
| <b>SE</b> | SÉLECTION FONCTION D'ENTRÉE SEULEMENT         |
| <b>SU</b> | SÉLECTION FONCTION DE SORTIE SEULEMENT        |
| <b>EU</b> | SÉLECTION FONCTION D'ENTRÉE / SORTIE          |
| <b>PA</b> | SÉLECTION FONCTION D'OUVERTURE PARTIELLE      |
| <b>AP</b> | SÉLECTION FONCTION D'OUVERTURE TOUJOURS       |
| <b>SL</b> | SÉCURITÉ LATÉRALE                             |
| <b>SE</b> | SÉCURITÉ STOP MOTEUR                          |
| <b>FE</b> | SÉCURITÉ FERMETURE/CELLULES PHOTO-ÉLECTRIQUES |
| <b>IC</b> | IMPULSION CLÉ / URGENCE                       |
| <b>RE</b> | IMPULSION RADAR EXTERNE                       |
| <b>RI</b> | IMPULSION RADAR INTERNE                       |
| <b>EC</b> | FORCE TENUE EN FERMETURE                      |
| <b>EB</b> | TEST BATTERIE                                 |
| <b>EF</b> | TEST CELLULES PHOTO-ÉLECTRIQUES               |

### MESSAGES D'ALARME

|            |  |
|------------|--|
| <b>OA</b>  | OBSTACLE PENDANT LA COURSE EN OUVERTURE                        |
| <b>OC</b>  | OBSTACLE PENDANT LA COURSE EN FERMETURE                        |
| <b>OL</b>  | TENSION DE RÉSEAU 230V INTERROMPUE / NON PRÉSENTE              |
| <b>EE</b>  | ENCODEUR / MOTEUR EN PANNE / PORTE BLOQUÉE                     |
| <b>EBE</b> | BATTERIE INTERROMPUE / EN PANNE / NON PRÉSENTE                 |
| <b>EFE</b> | CELLULE PHOTO-ÉLECTRIQUE INTERROMPUE / EN PANNE / NON PRÉSENTE |
| <b>Edr</b> | DIRECTION MOTEUR ERRONÉE / PÔLES INTERVERTIS                   |
| <b>Pb</b>  | VERROUILLE LA PORTE / PANNE MOTEUR                             |
| <b>EPH</b> | SURCHARGE PENDANT LE RESET                                     |

## 5.6 SÉLECTEUR DE PROGRAMME À BOUTON

Le sélecteur de programme à bouton mod. MS1 permet de sélectionner différentes modalités de fonctionnement de la porte à l'aide d'un bouton. Le programme de fonctionnement sélectionné est signalé par l'allumage de la diode lumineuse correspondante.

Ci-dessous sont décrits les programmes de fonctionnement qu'on peut programmer :



**FERMÉ** - la porte se ferme automatiquement, quelle que soit la position où elle se trouve, tous les capteurs se désactivent et le blocage des vantaux s'active.



**SEULEMENT ENTRÉE** - On désactive le capteur interne de sortie, le capteur externe d'entrée s'active et le blocage des vantaux s'active.



**SEULEMENT SORTIE** - On désactive le capteur externe d'entrée, le capteur interne de sortie s'active et le blocage vantaux s'active.



**ENTR./SORT. TOTALE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux se désactive et l'ouverture automatique de la porte est totale.



**ENTR./SORT. PARTIELLE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux se désactive et l'ouverture automatique de la porte est limitée.



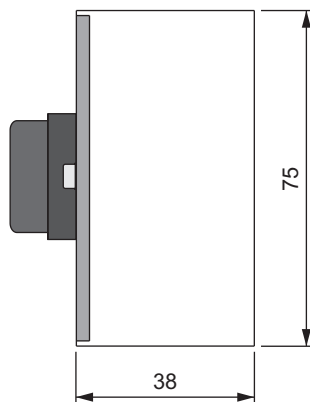
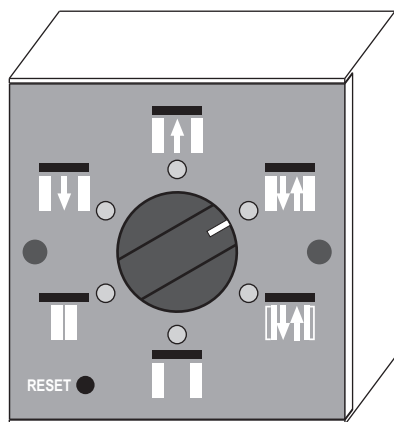
**OUVERT** - La porte s'ouvre automatiquement à partir de n'importe quelle position dans laquelle elle se trouve, en demeurant bloquée en ouverture.



**RESET** - Réinitialise la carte électronique de commande et le sélecteur.

Fig. 41


Dimensions (mm) : 75 x 75 x 38





Le sélecteur à touches numériques modèle DS1 pour le montage en surface permet de sélectionner différentes modalités de fonctionnement de la porte à l'aide de touches. Le programme de fonctionnement sélectionné est signalé à travers l'afficheur lumineux.


Pour programmer les fonctions de la porte, appuyer sur la touche **P2** ou **P3**

Pour ouvrir la porte, en cas de nécessité, appuyer et relâcher le bouton **P1**

 Pour bloquer le fonctionnement des touches, maintenir enfoncée la touche **P1** pendant environ 4 secondes. Au moment de l'apparition des trois symboles (barres verticales), relâcher le bouton **P1**.

 Pour débloquer le fonctionnement des touches, maintenir enfoncée la touche **P1** pendant environ 4 secondes. Au moment de l'apparition des trois symboles (barres horizontales), relâcher le bouton **P1**

 Symboles barres verticales, touches débloquées

 Symboles barres horizontales, touches bloquées



**FERMÉ** - La porte se ferme automatiquement, quelle que soit la position où elle se trouve, tous les capteurs se désactivent et le blocage des vantaux s'active.



**SEULEMENT ENTRÉE** - Le capteur interne de sortie se désactive, le capteur externe d'entrée s'active et on active le blocage vantaux.



**SEULEMENT SORTIE** - Le capteur externe d'entrée se désactive, le capteur interne de sortie s'active et le blocage des vantaux s'active.



**ENTR./SORT. TOTALE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux s'active et l'ouverture automatique de la porte est totale.



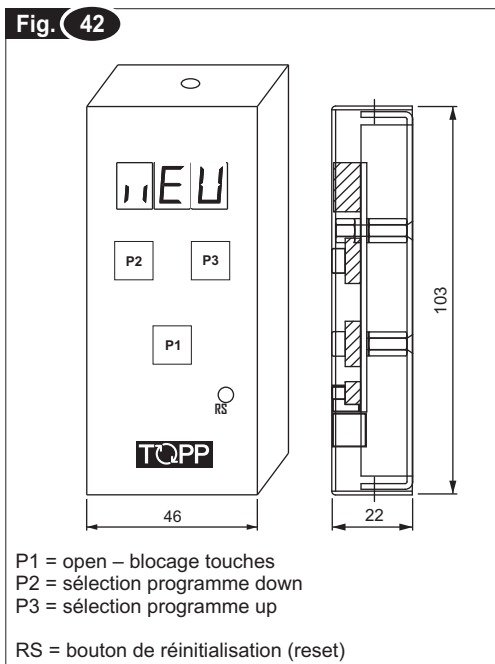
**ENTR./SORT. PARTIELLE** - Les capteurs externe/interne s'activent, le blocage vantaux s'active et l'ouverture automatique de la porte est limitée.



**OUVERT** - La porte s'ouvre automatiquement à partir de n'importe quelle position dans laquelle elle se trouve, en demeurant bloquée en ouverture.

**TOUCHE RS** - Réinitialise la carte électronique de commande et le sélecteur.

Fig. 42



## 6.1 ENTRETIEN

Toute intervention sur le système d'automatisation ou ses composants doit être réalisée exclusivement par des techniciens qualifiés du constructeur. Topp n'assume aucune responsabilité pour des interventions réalisées par l'utilisateur ou par des personnes qui ne sont pas agréées. Toutes les opérations d'entretien, sauf les modifications fonctionnelles, doivent avoir lieu alors que la porte est ouverte et en interrompant l'alimentation, y comprise la batterie d'urgence. Il est nécessaire de prévoir un entretien programmé de l'automatisation, en respectant le plan suivant :

**Tous les 6 mois:**

- nettoyer le profil de coulissement des chariots et les roues, en utilisant un tissu légèrement humidifié avec du solvant;
- nettoyer les capteurs et les cellules photo-électriques avec des détergents non-abrasifs;
- vérifier qu'il n'y a pas d'angles morts dans les environs des portes mobiles qui pourraient ne pas être détectés par les capteurs;
- vérifier, si elles sont présentes, le fonctionnement correct des cellules photo-électriques et du système de blocage et leur fixation;
- contrôler la tension de la courroie, la stabilité de l'automatisation et le serrage de toutes les vis;
- vérifier l'alignement correct des vantaux, le positionnement correct de la feuillure finale de la porte;
- vérifier les connexions et les câblages électriques;
- l'automatisation étant alimentée, vérifier la stabilité de la porte, en s'assurant que le mouvement des portes est régulier et exempt de frictions ; débrancher la tension d'alimentation et vérifier que le système avec les batteries d'urgence ouvre les portes sur la totalité de l'espace passag.

**Tous les 24 moi:**

- si elles sont usées, changer les garnitures centrales et les brosses des portes.

**Tous les 48 moi:**

- remplacer le système à batteries d'urgence (en se rappelant d'interrompre l'alimentation).
- ⊗ La durée du paquet batterie est influencée par les conditions ambiantes et fonctionnelles de l'automatisation elle-même.

**Tous les 500.000 cycle:**

- remplacer les petits caoutchoucs de fin de course des chariots.

**Tous les 1.000.000 cycles:**

- remplacer la courroie de coulissement;
- remplacer les roues des chariots.

Si, à la suite des opérations de vérification susmentionnées, on devait remarquer de mauvais fonctionnements, contacter le service après-vente TOPP.

## 6.2 ACCESSOIRES ET PIÈCES DE RECHANGE SUR DEMANDE

Le recours à des pièces de rechange et à des accessoires non originaux, qui pourraient compromettre la sécurité et l'efficacité du système d'automatisation et annuler la garantie, est interdit. Les pièces de rechange et les accessoires originaux doivent exclusivement être demandés au détaillant de confiance ou au producteur, en communiquant le type, le modèle, le numéro de série et l'année de construction du système d'automatisation

Pour chaque automatisation, on peut demander les accessoires suivants:

- N.2 capteurs à infrarouges (mod. IS1 et IS2);
- N.2 capteurs à micro-ondes (mod. WS1);
- N.1 sélecteur de programme numérique (mod. DS1);
- N.1 sélecteur de programme à bouton (mod. MS1);
- N.1 dispositif d'ouverture à clé (mod. KC1);
- N.1 blocage électromécanique vantaux;
- N.2 cellules photo-électriques miniaturisées (mod. F1 et mod.F2);
- N.2 Bouton mur ultraplat

- Dispositif d'enfoncement antipanique (simple ou intégral);
- Système pour vantaux en verre.

Si nécessaire, l'installateur peut demander directement à notre service de soutien technique pour l'utilisation des accessoires autres que ceux mentionnés.

## 6.3 DÉMOLITION

La mise au rebut du système d'automatisation doit se faire en respectant la législation en vigueur en matière de protection de l'environnement. Il est donc obligatoire de procéder à un tri des éléments qui constituent le système d'automatisation selon les différents types de matériau.

## 6.4 PROBLÈMES ET REMÈDES

| PROBLÈM  | REMÈDE   |
|--|--|
| Au moment de l'allumage, l'afficheur de la carte électronique de commande ne s'allume pas  | Vérifier la tension de réseau 230V, les contacts sur la carte électronique de commande, la tension du transformateur, le fusible.  |
| Au moment de l'allumage, l'afficheur de la carte s'allume mais la porte ne se déplace pas  | Vérifier la tension 24V d'alimentation des périphériques, les contacts cellules photo-électriques et la logique NO-NF, les sécurités arrêt moteur et fermeture.<br>Après avoir modifié la logique d'entrée des sécurités, réaliser une impulsion de reset. |
| Au moment de l'allumage, l'afficheur s'allume et la porte se déplace, en s'arrêtant après quelques centimètres de course           | Vérifier la présence d'une friction éventuelle dans le coulissement, force moteur/poussée à augmenter, l'encodeur  |
| Après une manœuvre d'ouverture, la porte reste à l'arrêt en ouverture  | Vérifier les cellules photo-électriques et leurs contacts, les radars et leurs contacts, l'éventuelle friction dans le coulissement, batterie déchargée  |
| La porte pendant qu'elle se ferme se rouvre sans arrêt toute seule   | Vérifier la position ou la sensibilité des radars, l'alignement des cellules photo-électriques, un frottement éventuel au cours du coulissement  |
| La porte en ouverture ou en fermeture heurte la butée d'arrêt sans ralentir  | Vérifier et augmenter la distance de rapprochement et/ou de freinage, mémoriser les courses du vantail, moteur et/ou encodeur détraqués  |
| Pendant l'ouverture ou la fermeture, la porte engendre un bruit excessif   | Vérifier qu'il n'y ait pas de résidus sur la base de coulissement, l'alignement des chariots, les roues de coulissement, les patins au plancher  |
| La porte avec des fonctions programmées par le sélecteur ne s'ouvre pas  | Vérifier les contacts des radars, le blocage électromécanique, les contacts du sélecteur   |
| La porte s'ouvre et se ferme lentement sans arrêt  | Vérifier un éventuel frottement permanent sur les portes, la carte électronique de commande, les paramètres de fonctionnement  |
| La porte s'ouvre lentement et se ferme normalement   | Vérifier les contacts de sécurité latérale et le petit cavalier J24, la présence d'un éventuel obstacle et/ou des frictions éventuelles à  |
| La porte ne fonctionne pas et sur l'afficheur de la carte de commande sont visualisés des symboles, numéros ou lettres permanentes | Vérifier la signalisation de l'anomalie, en consultant la liste des messages et des alarmes  |

TOPP S.p.A.  
via L. Galvani, 59  
36066 Sandrigo (VI)  
ITALIA



déclare que l'appareil électrique

ddénommé : AUTOMATISATION ÉLECTROMÉCANIQUE POUR PORTES  
À GLISSIÈRE LINÉAIRES À UN OU DEUX VANTAUX

type: K240

N° de série et année de construction : voir plaquette des données et  
estampillage CE apposées sur le système d'automatisation

est conforme aux conditions prescrites par les directives suivantes :

2006/95/CE

Directive Basse Tension : matériel électrique destiné à être utilisé au sein de certaines  
limites de tension

2004/108/CE

Directive Compatibilité Électromagnétique: concernant le rapprochement des  
législations des États Membres relatives à la compatibilité électromagnétique.

et déclare en outre qu'ont été appliquées les normes harmonisées suivantes :

EN 61000-6-2

EN 61000-6-3

EN 50366

EN 60335-1

L'automatisation pour portes à glissière linéaires K240, faisant l'objet de la présente  
déclaration ne peut pas être mise en fonction et en service en l'absence de la déclaration CE  
de conformité type A qui doit être fournie par l'installateur.

Date: Sandrigo, 10/01/2008

Matteo Cavalcante





TOPP SPA  
Via Galvani, 59 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia  
Tél. +39 0444 656700 - Fax +39 0444 656701  
Info@topp.it - www.topp.it